



**SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE**

**ÉLÉONORE PANCRAZI**

**UNE VOIX ET  
UN CŒUR D'OR**



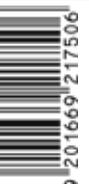
Photo Bucciù Colonna d'Istria

**1,75€**



BRÈVES DE SAISON  
U BEST'OFFU  
DI LUGLIU  
P17 À 19

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
INITIATIVE P8 • SOCIÉTÉ P10  
AGENDA P16 • CULTURA P20 • RÉTRO P21  
CARNETS DE BORD P22  
ANNONCES LÉGALES P11



**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**



**INTERVIEW**  
**ÉLÉONORE PANCAZI,**  
**UNE VOIX ET UN CŒUR D'OR**

P5 À 7



OPINIONS

INITIATIVE **VITA NATURA, PROFITER D'UN MARCHÉ EN EXPANSION**SOCIÉTÉ **AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE DROGUES**SOCIÉTÉ **TROUBLES ALIMENTAIRES, ISULA TCA LÈVE LE VOILE**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

BRÈVES DE SAISON **U BEST'OFFU DI LUGLIU**CULTURE **L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA**RÉTRO **UN ANNU FÀ**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P15

P16

P17 À 19

P20

P21

P22

P11

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE****DIRECTION RÉDACTION**

Membre du SNPHR  
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99  
journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition

**Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40  
informateur.corse@orange.fr

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction

**Eric Patris** : 06 44 88 66 33  
eric.patris-sra@icn-presse.corsica

**BUREAU DE BASTIA**

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu  
20600 BASTIA

Secrétariat

**Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36  
gestion@corsicapress-editions.fr

**ANNONCES LÉGALES**

**Albert Tapiero** : 04 95 32 89 92 - 06 41 58 40 23  
al-informateurcorse@orange.fr

**CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS**

au capital social de 25 000€  
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,  
Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques  
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009  
Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Ùn sbagliassi di lotta

**C**alchi ghjornu fà, a municipalità d'Aiacciu hà cumunicatu un'infurmazioni chì ùn avariami mai cridutu di leghja cuncirrendu un quartieru d'una cità corsa. U 13 d'aostu, dui agenti di a pulizia urbana chì faciani u so ghjiru matinali versu 5 ori in i Canni sò stati minacciati di morti da dealers chì l'ani difesu di vultà. Un affari chì hà inghjinnatu una mansa di riazioni nant'à i reti suciali, da u simplici citadinu fin'è i partiti pulitichi naziunalisti. Una simana dopu, una mubilisazioni impurtanti hè stata urganizata sopralocu cù parechji centunai di parsoni aduniti davanti à a scola elementaria di i Canni. Si trattava soprattuttu di sustena l'abitanti di u quartieru chì n'ani una techja è chì ùn si sentini micca in securità, ma dinò di di una volta di più «basta» à u trafficu di droga è à quilli chì ni campani. Ma certi, minoritarii, si sò ghjuvati di st'evenimentu pà mirà una cumunità in particolari, mughjendu è scrivendu nant'à un muru «Arabi fora». U lindumani di st'accolta, u presidenti di l'Esecutivu di Corsica Gilles Simeoni, hà dittu a soia nant'à Twitter: «Innò à a droga. Innò à quilli chì a vendini o chì n'appuffiani, pocu impremi a so urighjini o a so cundizioni suciali. Innò dinò, à nomu di i valori universali di u populu corsu è di a so Storia, à a strumintalizzazioni razzista è senofoba di a lotta contr'à a droga.» A Liga di i diritti di l'Omi hè andata in u listessu sensu in un cumunicatu, chjamendu «à a vigilanza di tutti i demucrati eletti, partiti, sindacati, associ è à dinucià a leia razzista trà «droga» è «arabi»», ma dinò à ùn fà a cunfusioni trà i cunsumatori dipendenti è i reti criminali. Inveci di cumbatta i capizzoni di sti traffichi chì sò par certi corsi, si faci una svianza troppu faciuli è pericolosa. Par avanzà è spirà un ghjornu di falla finita cù issu dannu di a droga, ci vularà veramenti à ùn cascà inde a trappula di a strema diritta è à ùn sbagliassi di nimichi. ■ Santu CASANOVA

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES CLP D'ICN**

Pour nous écrire: journal@icn-presse.corsica

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

**On nous promet (comme à l'accoutumée) une rentrée « chaude ».**

Et peut-être pas forcément pour des questions de météo, encore que la rentrée scolaire en Suisse, dès le 21 août, ait été placée sous le signe de la canicule, ce qui a parfois contraint enseignants et élèves à désertir les salles de classe pour poursuivre les cours dans des locaux plus frais comme les couloirs des établissements. Chaud devant, aussi, en raison des hausses d'impôts qui, selon *Le Monde*, se profilent. Il n'y aurait pas que les glaciers qui ont fondu cet été. La promesse d'une baisse d'impôts de 2 milliards d'euros pour les classes moyennes aurait connu le même triste sort et le gouvernement s'apprêterait à renouer avec le recours au 49.3 afin que le projet de loi de finances qui prévoit ces hausses puisse être adopté sans vote. Une information énergiquement démentie dans la foulée par la Première ministre. Mais la mise au point d'Elisabeth Borne n'a pas totalement convaincu des Français de plus en plus agacés de voir que « tout augmente » à l'exception de leurs revenus et de la qualité des services publics. Comme par exemple dans le secteur hospitalier. Au cours de l'été, un peu partout dans le pays, de nombreux services hospitaliers, en particulier les urgences et les maternités, ont vu leur activité restreinte, lorsqu'ils n'ont pas purement et simplement fermé. Le principal syndicat d'urgentistes, Samu-Urgences de France a dénoncé, notamment dans *Le Figaro*, une dégradation de la qualité de soins. Le ministre de la Santé n'est pas de cet avis et les appels à se montrer « responsables » se sont multipliés. Y compris en ce qui concerne le Covid-19 qui a fait son retour dans l'actualité avec un nouveau variant et des contaminations estivales en très nette hausse, bien que le recours aux tests soit en baisse. Il y a ceux qui s'en inquiètent d'autant plus que, justement, le système de santé n'est déjà pas au mieux de sa forme et ceux qui crient à la manipulation, aux basses manœuvres pour remettre à l'ordre du jour des restrictions liberticides. Au risque de compromettre la Coupe du monde de rugby ou les préparatifs des JO? Un peu de sérieux, tout de même!

*The show must go on.* ■ Elisabeth MILLELIRI

**Media Express** @Media\_Express1 · 21 août  
FLASH - En pleine #canicule, la #Suisse enregistre un nouveau record d'altitude pour la limite du zéro degré à 5 298 mètres, illustrant l'impact du réchauffement climatique sur le pays. (20 Minutes)

**Nicolas Berrod** @nicolasberrod · 19 août  
Les admissions à l'hôpital de patients #Covid19 chaque semaine continuent de grimper dans les pays qui fournissent toujours de telles données, en l'occurrence ici Etats-Unis et Royaume-Uni...

**Le Monde** @lemondefr  
Budget 2024 : le gouvernement envisage des hausses d'impôts

**Ju74** @T92710755Ju74 · 21 août  
La muselière pour les français avant d'annoncer une hausse phénoménale des impôts en octobre.... On vous voit venir!

**BFMTV** @BFMTV · 14 août  
Hôpitaux en tension: le ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, "appelle à la responsabilité et à l'appui de tous"

**Le Figaro** @Le\_Figaro · 21 août  
Grands hôpitaux en difficulté, fermeture de certains SMUR, «dégradation de la qualité du soin»... La situation, déjà complexe par le passé, s'est encore aggravée en 2023, selon Samu-Urgences de France.

**Themis** @Themislv\_vls · 12 min  
L'État continue donc d'ignorer :  
- que 59% des transmissions sont asymptomatiques  
- que TOUT LE MONDE est à risque de Covid long (1 infection sur 10)  
- que le Covid se transmet par aérosols et non par gouttelettes.  
CHANGEZ RIEN ON SAIT JAMAIS ÇA POURRAIT SAUVER DES VIES!

**Europhobe** @Europhobe · 20 août  
#COVID19 : Probable retour du masque et du #PassSanitaire à l'automne. Le gouvernement sent la colère sociale monter dans le pays. Le carburant flambe et les #GiletsJaunes sont toujours là.

**Wakou95** @95Wakou · 20h  
En réponse à @AdresanSoso @Brevesdepreste et @p.duval  
On commence à nous préparer à la hausse des impôts, au remboursement de la dette française sans oublier la dette européenne en +. Tout cela sur fond de canicule, de retour du masque, d'inflation. Mais ouf la coupe du monde de arrive et les JO 2024 aussi: du pain et des jeux

## HUMEUR

### VI NE SITE SCURDATI DI U FURESTU ?

Un enfant de 13 mois a été mordu à la main par un cochon le 17 août dernier. J'ai adoré la réaction de la préfecture de la Haute-Corse et du SDIS 2B qui, sur leur page Facebook, mettent en garde les touristes. Ils leur expliquent que lorsqu'on est en vacances en Corse, on ne caresse pas les animaux au bord des routes, qu'on ne leur donne pas à manger, qu'il faut s'en éloigner avec prudence et expliquer à ses enfants que ces animaux ne sont pas des peluches, ni de fidèles compagnons... Je peux comprendre, nos visiteurs sont un peu zucche... Mais les accidents provoqués par les animaux en divagation, ce n'est pas une nouveauté en Corse. Il n'y a aucune sélectivité concernant leurs victimes. Nous avons eu bien des blessés et des morts sur les routes, bien des piétons déjà ont été attaqués. Les jardins, les clôtures, les murs effondrés, le travail de nos ancêtres détruit, ça on s'en fiche. Mais les humains, mais toutes les victimes de cette divagation animale qu'on laisse perdurer depuis tant et tant d'années, on s'en fiche aussi? C'est de leur faute? On pourrait l'imaginer en lisant cette page Facebook. La divagation animale est interdite et logiquement il existe des autorités chargées de faire respecter les lois. En Corse, elle n'est en aucun cas une tradition : à cette période de l'année, i nostri vechji avaient débroussaillé leurs châtaigneraies et se préparaient pour la récolte. Si on laissait le berger et ses chèvres y pacager un peu, les cochons n'y allaient pas. Ils faisaient des trous avec leur groin, ça compliquait le ramassage. Quant aux vaches, jusqu'à l'histoire des primes, il n'y en avait quasiment pas. Quelle est la part de responsabilité de chacun dans cet accident ? Est-ce vraiment la faute du bébé s'il a été mordu ? ■ Claire GIUDICI

ELÉONORE PANCRAZI

# UNE VOIX ET UN CŒUR D'OR



Photo Bucciu Colonna d'Istria

*La mezzo-soprano Eléonore Pancrazi, étoile montante de l'art lyrique, est cortenaise. Elle est la fille d'Anne et Ferdinand Pancrazi, «lyricomanes» passionnés, qui ont organisé de 2007 à 2012 le festival lyrique des Nuits d'été de Corte, dans les jardins de leur maison. Le concert qu'Eleonore y a donné bénévolement avec ses amis Jodie Devos, Anas Seguin, Kaelig Boché, Antoine Alerini, Eléonore Lucciani et Stéphane Valentini le 7 août dernier au profit de la Marie-Do s'est joué à guichet fermé devant près de 300 personnes. Comme un prélude au retour des Nuits d'été de Corte, prévu pour la saison prochaine...*



Photo Claire Giudici

«On est sans arrêt en position d'être jugé, lors des auditions et des concours bien sûr, mais aussi sur scène par le public et par les journalistes spécialisés qui publient leurs critiques dans les médias. On peut lire de bonnes choses mais aussi des choses très sévères. Il faut savoir en faire la part pour continuer d'avancer.»

**Des premières interprétations aux Nuits d'été de Corte, de Zerlina dans Don Giovanni en 2010 à Mercedes dans Carmen aux Chorégies d'Orange en 2023, que de chemin parcouru! Qu'est-ce qui vous a conduite à devenir mezzo-soprano professionnelle?**

C'est mon rêve d'enfant. Depuis la première fois que j'ai eu la chance, avec mes parents, d'assister à un opéra, j'ai su que je voulais faire ce métier. Je ne savais pas si je pourrais être chanteuse lyrique, mais je savais que je voulais être sur scène. D'ailleurs, quand nous étions enfants, avec ma sœur Constance, nous improvisions des récitals pour les amis venus en visite... Mon père me disait que j'avais une belle voix, mais je ne le croyais pas vraiment. C'est un soir de Nuits d'été, quand le baryton Marc Scoffoni m'a demandé de faire un bœuf avec lui et annoncé qu'il fallait impérativement que j'aie dans cette direction et que je travaille ma voix que j'en ai eu la confirmation. Bien sûr, on m'a dit qu'il ne fallait pas mettre tous ses œufs dans le même panier, qu'il fallait que je pense aussi à un autre métier. Je n'ai pas écouté, et ce n'est pas plus mal, non ?

**Vous avez débuté vos études musicales au Conservatoire Henri-Tomasi à Ajaccio, poursuivi à l'École normale de musique de Paris, participé à de nombreux concours, été Révélation artiste lyrique de l'année aux Victoires de la musique classique 2019. Quels conseils donneriez-vous à un(e) jeune insulaire qui voudrait embrasser une carrière lyrique?**

C'est un métier exigeant. Pour un ou une jeune insulaire qui désire se consacrer à une carrière lyrique, il est important, dès la fin du parcours scolaire, de partir de Corse pour poursuivre son cursus ailleurs, dans d'autres écoles, se confronter à d'autres univers. Le niveau est beaucoup plus élevé hors de l'île, il faut s'y préparer. S'entourer d'un professeur bienveillant, se sentir soutenu, sécurisé lors des nombreux concours et auditions qu'on aura à passer est indispensable. On est sans arrêt en position d'être jugé, lors des auditions et des concours bien sûr, mais aussi sur scène par le public et par les journalistes spécialisés qui publient leurs critiques dans les médias. On peut lire de bonnes choses mais aussi des choses très

sévères. Il faut savoir en faire la part pour continuer d'avancer. On a besoin d'être entouré d'amis, d'avoir le soutien des siens, des enseignants... Il peut en aller de la santé physique comme mentale. Moi, j'ai cette chance et mes parents se déplacent souvent pour assister aux concerts, être auprès de moi.

**Vous avez été saluée pour l'éclectisme de vos performances. Comment choisissez-vous le répertoire que vous interprétez? La Corse et la Méditerranée y jouent-elles encore un rôle?**

J'ai l'avantage d'être dans une tessiture qui ne laisse pas trente-six mille choix. Étant mezzo-soprano, je peux jouer des rôles de garçons qui demandent de l'énergie ou de filles à forte personnalité. Ça me convient très bien, ça va avec mon caractère. Mozart mais aussi Rossini, Haendel, Bizet, etc., nous offrent de beaux rôles. C'est ainsi que j'ai été Chérubin dans les *Noces de Figaro* de Mozart et plus récemment Mercedes dans *Carmen* de Bizet aux Chorégies d'Orange. Le rôle de Carmen, s'il arrive, viendra plus tard. C'est en général avec mon coach, Raphaël Sirkorski, que je choisis ce que je vais interpréter et qui est le mieux approprié à ma voix, mon jeu, ma personnalité... Quant à l'opéra que j'adore, c'est celui de Verdi. Mais je ne peux pas le chanter. Je ne l'écoute qu'avec plus de plaisir, parce que c'est sans l'analyser. J'aime également le répertoire folklorique corse et j'interprète des mélodies espagnoles, italiennes. La Corse et la Méditerranée sont dans mon cœur.

**Quels sont les moments mémorables de votre carrière jusqu'à présent?**

Il y a eu, bien entendu, 2019 et les Victoires de la musique classique, mais ma carrière se poursuit. J'ai été particulièrement heureuse d'être Urbain dans *Les Huguenots* de Meyerbeer pour mes débuts à l'Opéra de Marseille. Un moment intense parce que cet opéra était celui où mes parents m'amenaient quand j'étais petite. Il y a beaucoup de Corses dans cette ville et le public a la réputation d'être exigeant. C'était stressant. Un peu un crash test! Le fait que ça se soit bien passé est une

«Je suis reconnaissante de tout ce qui a pu m'arriver. Le chant lyrique, c'est la thérapie de ma vie. Je n'étais pas bonne à l'école, j'avais du mal à y trouver ma place. Et pourtant, notre place, nous l'avons tous, il suffit d'en trouver le chemin. J'ai fait du piano, du violon... ce n'était pas le top. Mon instrument à moi, c'est ma voix, et ce métier m'a permis de trouver ma place en tant que personne.»

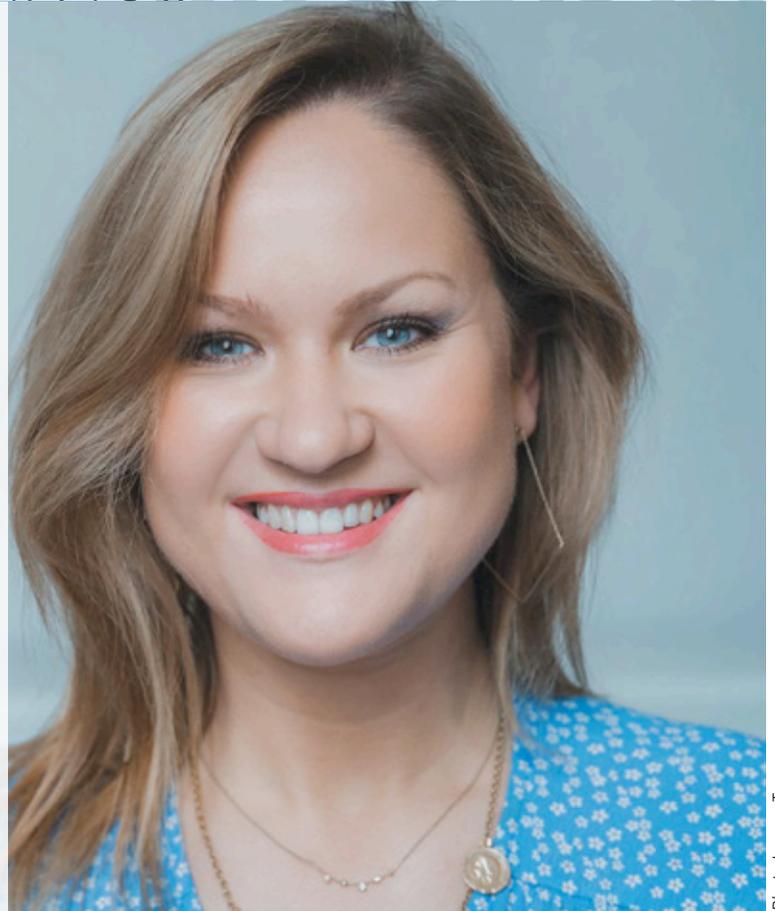


Photo Jeremy Torres

réussite dans notre milieu. Puis il y a eu les Chorégies d'Orange. J'ai chanté dans un théâtre antique où Luciano Pavarotti, Placido Domingo, Montserrat Caballé... ont chanté avant moi. Quelle émotion! J'ai fait de très beaux théâtres, en France et ailleurs, mais celui-là est particulier. Je suis reconnaissante de tout ce qui a pu m'arriver. Le chant lyrique, c'est la thérapie de ma vie. Je n'étais pas bonne à l'école, j'avais du mal à y trouver ma place. Et pourtant, notre place, nous l'avons tous, il suffit d'en trouver le chemin. J'ai fait du piano, du violon... ce n'était pas le top. Mon instrument à moi, c'est ma voix, et ce métier m'a permis de trouver ma place en tant que personne.

**Que vous a apporté la Corse dans votre chemin de vie?**

La musique m'a permis de trouver ma place en partant de Corse, et désormais, j'y retrouve une nouvelle place. C'est une autre faveur: elle marque ma façon de chanter.

**Quel concert, dans l'île, vous a le plus marquée?**

C'est toujours le prochain: je serai le 12 octobre, pour le Centre culturel universitaire, dans l'amphi Natale-Luciani à l'Université de Corse. Cependant, je n'oublierai jamais ma première fois au théâtre de Bastia. C'était en 2019. J'en pleurais.

**Quel est votre plus beau souvenir en lien avec la Corse?**

C'est dur de choisir, il y en a tant. Je dirai les déjeuners en famille sous les arcades de notre maison à Corte, quand on est tous les six, mon père, ma mère, mes frères, ma sœur et moi.

**Quels sont les artistes corses avec lesquels vous aimeriez ou auriez aimé travailler?**

J'adore la soprano Amélie Tatti. On peut faire plein de duos! Puis il y a Jean-François Marras, ténor ajaccien avec qui j'étais au lycée; les pianistes Magali Albertini, de Poggio-Mezzana, et Laura Sibella, de Porto-Vecchio; Eléonore Lucciani; Antoine Alerini... et si j'en oublie, il faut qu'ils me pardonnent, je suis un peu émue. Parmi les artistes lyriques que j'aurais rêvé de

rencontrer, on a Martha Angelici. Quant aux groupes actuels, j'aime beaucoup Barbara Furtuna et j'adorerais une collaboration avec A Filetta...

**Quel est votre œuvre musicale corse préférée?**

J'aime par-dessus tout *Mal'cuncilliu* de Jean-Paul Poletti, que je chante beaucoup en concert. Puis j'aime les chants qui prennent aux tripes, les voceri particulièrement.

**Quel est votre plat corse préféré?**

Le figatellu au feu de bois avec de la pulenta. À Corte, mon père grille le figatellu à la cheminée. C'est le spécialiste. Moi je remue la pulenta, ça muscle les bras!

**Quelle est votre devise?**

«Toujours plus haut».

**Quels sont vos principaux projets?**

Avec Jennifer Courcier, soprano; Enguerrand de Hys, ténor et Philippe Estèphe, baryton, nous avons créé le quatuor vocal Opale. Nous viendrons chanter en Corse l'année prochaine. Pour ma part, après le CCU le 12 octobre, je serai le 23 novembre à l'Espace Diamant à Ajaccio. Je vais aussi partir pour Rio de Janeiro au Brésil pour une série de concerts, au Palazzetto Bru Zane à Venise, et débiter à l'Opéra Royal de Versailles où je serai Zerlina dans le *Don Giovanni* de Mozart. C'est la première fois que je rechante ce rôle depuis les Nuits d'été. J'avais alors 20 ans.

**Verrons-nous, justement, renaître les Nuits d'été de Corte?**

Concernant les Nuits d'été, nous allons finalement vers une résurrection: il y aura de nouveau des concerts au profit de la Marie-Do, mais pas seulement. D'autant que d'autres lieux, dans la ville – la place Saint Théophile, les parvis du Musée –, se prêtent à l'art lyrique. Nous y travaillons... ■

*Propos recueillis par Claire GIUDICI*

VITA NATURA

## PROFITER D'UN MARCHÉ EN EXPANSION



Foto DR via Vita Natura

**Acronyme du mot cannabidiol, le CBD est une substance naturellement présente dans le chanvre cultivé (cannabis sativa) qui présente des propriétés notamment analgésiques et anti-stress sans induire d'effets psychoactifs. Nombre de produits contenant du CBD sont désormais commercialisés et consommés en toute légalité, sous forme de compléments alimentaires, de cosmétiques ou de baumes. Ancien militaire devenu coach sportif, Victorien Garnier s'est reconverti en 2022 dans la production d'une gamme de produits à base de CBD et a fondé à Ghisonaccia l'entreprise Vita Natura.**

**V**ictorien Garnier a grandi en Corse. Entré dans l'armée de l'Air, il sera fusilier commando rattaché à la base aérienne 126 de Solenzara pendant six ans. «Puis à un moment donné, j'ai voulu changer de vie et je suis parti sur Paris pour devenir coach sportif dans un club élitiste. Dans cette aventure, j'ai accompagné un certain nombre de sportifs de haut niveau et j'utilisais de nombreuses méthodes de travail que je couplais avec la prise de compléments alimentaires, de la phytothérapie et des produits naturels, dont le CBD. J'ai été étonné des résultats constatés sur mes clients et j'ai pu palier et remédier en peu de temps à un certain nombre de problématiques.» En 2021, il décide cela dit de revenir en

Corse: «je voulais me rapprocher de ma famille et la nature, qui me manquait énormément. En revenant, j'ai voulu apporter sur l'île les connaissances et les pratiques que j'avais acquises et créer mon entreprise. J'avais déjà eu une petite expérience lorsque je travaillais sur Paris car j'étais à mon compte pendant six ans. J'avais une auto-entreprise, une société dont j'ai compris les rouages et la démarche et je savais, lorsque j'envisageais de revenir sur l'île, que je ne voulais pas être salarié mais être à mon compte! En 2022, j'ai donc créé une entreprise que j'ai nommée Vita Natura, un nom qui parle de vie saine, d'une hygiène de vie plus naturelle». Après la création de la société, Victorien Garnier met également en place un site de vente

*« Toutes sortes de personnes peuvent utiliser ce produit. Pour ma part, je ne suis pas partisan du CBD fumé, car dans cet acte on retrouve la combustion, qui reste nocive et n'est pas recommandée, ce n'est pas sain. C'est pour ça que de mon point de vue, il est important de mettre en avant le CBD sous des formes accessibles et saines comme les huiles, la cosmétique ou encore les tisanes et gummies. »*

en ligne dans le but d'accroître ses parts de marché sur un secteur qui était concurrentiel *« mais pour lequel la qualité n'est pas toujours au rendez-vous »*. Une initiative qui lui a permis de fidéliser une clientèle sur l'île mais aussi sur le continent. Il a par ailleurs développé un système de livraison à domicile sur la Corse, qui permet aux personnes à mobilité réduite ou qui ne peuvent pas se déplacer d'être livrées directement chez elles. *« On est également présents sur les marchés et foires insulaires, notamment à Cervioni, L'Île-Rousse ou encore sur le salon du chocolat, ce qui permet de présenter nos produits. On nous retrouve aussi dans les tabacs et certaines parapharmacies. »*

À la différence du tétrahydrocannabinol, molécule elle aussi extraite du chanvre et communément désignée sous l'acronyme de THC, le CBD est non psychotrope. Début 2021, la France comptait entre 400 et 500 boutiques de CBD et une douzaine de réseaux de franchise pour un chiffre d'affaires total estimé à près d'un milliard d'euros. Et, estime Victorien Garnier, le grand public, désormais mieux averti, ne fait plus d'amalgame et ne stigmatise pas les consommateurs de CBD. *« Bien au contraire. On retrouve le CBD sous plusieurs formes, qui sont totalement légales contrairement au cannabis et au THC, cette fameuse molécule psychotrope qui est supprimée dans les produits au CBD. Il peut y être présent mais en infime quantité : en France, qui fait partie des pays aux taux les plus bas d'Europe, la législation impose d'être en dessous 0,3 % de THC. À titre de comparaison, on peut citer l'Italie, dont le taux de THC est de 0,5 % et la Suisse de 1 %. »*

Si les fibres de la plante de chanvre sont utilisées depuis fort longtemps pour la fabrication de textile ou de matériaux d'isolation, le CBD s'est taillé la réputation de contribuer à réduire un certain nombre de maux. *« Il réduit l'anxiété et le stress, ce sont ses qualités phares et il améliore la qualité du sommeil, d'où le fait qu'on en recommande l'utilisation le soir, car ça aide à l'endormissement et à ne pas se réveiller plusieurs fois dans la nuit. Il atténue les douleurs dues aux maladies chroniques -fibromyalgie, polyarthrites rhumatoïdes et lutte aussi contre les inflammations et les syndromes inflammatoires chroniques comme la spondylarthrite ou les intestins irritables. »* En outre, le CBD n'est pas la seule substance extraite du chanvre qui peut être mise en avant dans des préparations. Il y a aussi le cannabinoïde [CBN], plus particulièrement vanté pour contrer les problèmes de sommeil ou les spasmes musculaires et le cannabigérol [CBG] qui est réputé présenter des propriétés anti inflammatoires mais également antifongiques.

Les différents produits contenant du CBD tels que tisanes, crèmes [cosmétiques ou de massage pour les sportifs], huiles [pour les humains comme les animaux de compagnie] ou encore gummies [compléments alimentaires sous forme de bombons gélifiés], rencontrent actuellement un certain succès auprès des consommateurs. *« Tous ces différents produits répondent à des habitudes de consommation et suivent les besoins et l'âge des consommateurs. On touche un public de*

*18 à 80 ans et c'est ça qui est bien. On sort des clichés sur le CBD que l'on pensait réservé aux jeunes et aux fumeurs. Il est vrai qu'il peut être fumé, c'est un mode de consommation que l'on retrouvera plutôt chez les jeunes mais chez les seniors on va plutôt prendre des huiles sublinguales, des tisanes ou utiliser des cosmétiques. C'est ça qui est intéressant : toutes sortes de personnes peuvent utiliser ce produit. Pour ma part, je ne suis pas partisan du CBD fumé, car dans cet acte on retrouve la combustion, qui reste nocive et n'est pas recommandée, ce n'est pas sain. C'est pour ça que de mon point de vue, il est important de mettre en avant le CBD sous des formes accessibles et saines comme les huiles, la cosmétique ou encore les tisanes et gummies. D'autres alternatives existent. Et malheureusement, le fait de le fumer peut contribuer à entretenir le cliché d'un produit « pour les drogués, les fumeurs de joints » ou d'un produit de substitution légal du cannabis. Il ne faut pas l'envisager de la sorte. On ne connaît aucun risque avéré à la consommation de CBD. Un communiqué de l'OMS a été publié pour le préciser et mentionner qu'il n'y a aucun risque d'accoutumance. »* Pour autant, comme c'est d'ailleurs le cas pour d'autres produits commercialisés couramment, les produits à base de chanvre sont interdits aux mineurs et déconseillés aux femmes enceintes et allaitantes.

Victorien Garnier approuve en revanche sans réserve l'interdiction à la vente des produits à base d'hexahydrocannabinol (HHC), un cannabinoïde synthétique dont la commercialisation avait un temps été autorisée avant que l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ne décide de l'inscrire sur la liste des produits stupéfiants et de proscrire sa production, sa vente et son usage en France à partir du 13 juin 2023. D'autres pays européens [Autriche, Belgique, Danemark et Royaume-Uni] l'ont également interdit. *« Cette molécule, qu'on peut trouver en très très faible quantité dans la plante de chanvre, a été reproduite en laboratoire pour en contrôler le dosage et la quantité. C'est un dérivé du THC et qui induit des effets similaires, il pouvait par exemple provoquer des endormissements au volant et avoir cet effet psychotrope propre au cannabis, présenté comme moindre, mais quand même présent. Je suis totalement pour l'interdiction de cette molécule qui n'est en aucun cas associée au CBD lequel, destiné à procurer du bien-être via le naturel, ne doit pas être injustement associé à ces dérivés-là. »*

Dans un futur proche, Victorien Garnier espère développer l'activité de Vita Natura, sur l'île comme sur le continent. Avec toujours pour objectif *« d'apporter sainement du bien-être. J'aimerais également élargir la gamme de produits et surtout m'orienter vers la cosmétique, qui est assez demandée de nos jours. On prend de plus en plus soin de nos corps et cela passe inmanquablement par la peau. Je voudrais aussi explorer l'aromathérapie et créer des partenariats avec des professionnels de la santé tels que les kinésithérapeutes, car c'est véritablement intéressant mais aussi complémentaire. »* ■

Frédéric BOURREAU-MICAELLI

## UNE NETTE AUGMENTATION EN CORSE



Photo BrutallyHonestFREE • Pixabay

**Mi-août, au terme d'une enquête de six mois, une quantité record de produits stupéfiants était saisie sur le port de Bastia. L'occasion pour le procureur de la République d'Ajaccio de faire un point sur la lutte contre le trafic de drogues, à l'heure où le nombre de consommateurs croît de façon importante sur l'île.**

**P**rès de 92 kg de cannabis et 7 kg de cocaïne. C'est la saisie record effectuée le 15 août dernier dans deux véhicules, dont l'un appartenant à un marin, à l'arrière d'un bateau de la Corsica Linea à Bastia. «Une quantité qui de mémoire d'enquêteurs n'avait jamais été atteinte en Corse», selon le procureur de la République d'Ajaccio, Nicolas Septe, qui tenait une conférence de presse le 17 août. L'occasion pour lui de dévoiler que ces stupéfiants devaient «inonder le marché en produits stupéfiants sur toute l'île, dont la région de Porto-Vecchio et Ajaccio, et notamment les quartiers des Cannes et de Pietralba». En outre, «un véhicule Porsche Cayenne, qui servait à l'acheminement de la drogue, un autre véhicule qui servait aux livraisons et 10 000 euros en numéraire» ont également été saisis, selon le commandant de police Arnaud Pirard, chef du Groupement interministériel de recherche (GIR) en Corse. Au terme d'une enquête de six mois, l'opération, menée sous l'autorité du parquet d'Ajaccio et d'un magistrat instructeur, et mise en œuvre par quelques 70 personnels de la Direction territoriale de la police judiciaire, de la Brigade de recherche et d'intervention et du GIR de Corse, a donné lieu à sept mises en examen, dont celle du marin. Selon le procureur d'Ajaccio, l'échec de cette livraison aurait déjà permis «d'assécher quatre points de deal dans le quartier des Cannes» à Ajaccio, où deux agents de la propreté urbaine avaient été menacés de mort quelques jours plus tôt, lors de leur tournée matinale. Des menaces proférées selon le premier adjoint de la ville, Alexandre Farina, «par des individus qui se livraient à un trafic de drogues», et qui avaient suscité une importante vague d'indignation. À l'heure d'un grand rassemblement populaire dans ce quartier pour dire non à la drogue, lors de sa conférence de presse, le procureur de la République d'Ajaccio a d'ailleurs tenu à réaffirmer sa détermination à agir contre le trafic de produits stupéfiants en Corse-du-Sud: «C'est l'une des priorités d'action de ma politique pénale, mais aussi celle du parquet général de Bastia et plus globalement celle du ministère de la Justice». Louise Bolufer, sa substitut en charge de la lutte contre les stupéfiants, a renchéri «Nous avons, depuis septembre 2022, porté 37 enquêtes préliminaires, ce qui est un chiffre assez important pour un parquet comme le

nôtre. Nous avons en permanence au sein du parquet entre 20 et 25 enquêtes actives». Si Nicolas Septe a pour objectif «de vraiment assainir la situation que nous connaissons en Corse», il a toutefois relativisé l'ampleur du phénomène sur l'île. «Ce n'est pas si différent de ce qui se passe au niveau national. On sait que les quantités saisies augmentent, mais on ne peut pas faire le lien avec une augmentation du trafic de stupéfiants, car les services d'enquête ont depuis plusieurs années multiplié leurs interventions dans ces domaines et on a donc plus de résultats», a-t-il souligné en notant que les «variations saisonnières» jouent également un rôle majeur dans la présence de stupéfiants sur le territoire. Pour autant, il a pointé l'existence d'un «schéma de consommation important en Corse. Régulièrement, mon parquet est confronté des conduites sous l'emprise de produits stupéfiants. C'est un premier marqueur à partir duquel on peut voir que la consommation de produits stupéfiants, plutôt de résine de cannabis, se développe assez largement, mais comme au niveau national». Le chef du GIR en Corse, Arnaud Pirard, déplorait pour sa part le fait que la «consommation de cocaïne chez les jeunes a totalement explosé». Une tendance aggravée, selon Louise Bolufer, par une certaine démocratisation de la consommation de stupéfiants qui concerne désormais des publics issus de toutes les catégories sociales. Le procureur d'Ajaccio a indiqué craindre que «la lutte soit longue et difficile. L'objectif est de perturber le trafic de stupéfiants. Il y a des gagnants à ces trafics qui eux en général ne consomment pas. Ce sont des gens qui sont en col blanc, qui profitent de l'argent récupéré par ces vendeurs de mort, mais qui agissent dans l'ombre. Ce sont eux que nous essayons d'identifier». D'ailleurs, selon lui «les clans criminels en Corse se sont réorientés sur d'autres manières de récupérer et de blanchir l'argent», et «le trafic de stupéfiants fait partie d'un des moyens pour se saisir d'opportunités de marchés juteux». De plus, a-t-il précisé, «Il faut aussi noter qu'il est factuellement erroné et socialement dangereux d'imputer le trafic de stupéfiants à une communauté en particulier. Factuellement, les personnes mises en cause sont d'abord françaises, mais aussi d'origine corse, tout autant que d'autres origines». ■ Manon PERELLI



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

## CREATION SOCIETE

N° 01

### ARCHI f

Société par Actions Simplifiée  
Unipersonnelle d'Architectes  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Immeuble Surgente  
RT 30, 20220 l'Île-Rousse

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à l'Île-Rousse du 10 août 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : ARCHI f  
**Siège** : Immeuble Surgente - RT 30 - 20220 l'Île-Rousse  
**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 1000 euros  
**Objet** : Art. 12-loi de 1977 : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

A cette fin, la société peut accomplir toutes les opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptible d'en favoriser le développement.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
**Agrément** : En cas de pluralité d'associés les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Nicolas FILIPPI, demeurant 2, Rue Abbatucci, 20200 Bastia, [Haute-Corse]  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, Le Président.

N° 02

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** :  
**SAS " SNACK BAR L'IMPERIAL "**  
**Siège** : Résidence Saint-Joseph - Route Royale - 20600 Bastia  
**Objet** : Glacier, Snack, Débit de boissons 4ème catégorie,  
**Durée** : 99 années  
**Capital** : 2000 euros  
**Président** : Monsieur Thierry LEFEVRE demeurant Résidence Le Sémaphore - Route de Cardo - 20200 Bastia  
Immatriculation : RCS Bastia.

Pour Avis,

N° 03

## socotri

### SAS SOCOTRI

20240 Ghisonaccia-04 95 56 22 36

Avis est donné de la constitution de la SAS LES VERGERS DE POLLO, au capital de 1000 €.

**Siège** : San Giuliano, Chez Franceschetti, 20230 San Giuliano

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.

**Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural, la superficie mise en valeur ne peut excéder dix S.M.I., pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement et le développement, sous réserve qu'elles s'y rattache directement ou indirectement et qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.  
Le montant des apports en numéraire s'élève à 1000,00 €.

Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement.

**Président** : Monsieur Mickaël Georges Maurice FOUILLERON, demeurant Strada Di A Vanga, 20240 Ghisonaccia  
**Directeur Général** : Monsieur Georges, Roland FOUILLERON, demeurant Lieu-Dit Strada Di A Vanga, 20240 Ghisonaccia.

N° 04

### QUILICI SUD AUTOMOBILES

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 20.000 euros  
Siège social : Rue Henry Frenay  
20137 Porto-Vecchio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Porto-Vecchio du 09/08/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** :

**Quilici Sud Automobiles**  
**Siège** : Rue Henry Frenay, 20137 Porto-Vecchio

**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 20.000 euros

**Objet** : L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de véhicules automobiles neufs et d'occasion, de carrosserie, vente d'huile, pneumatique avec service de réparation, pose, contrôle, équilibrage. Ainsi que la vente de tous autres produits susceptibles d'intéresser l'automobile, la mécanique auto : Achat, vente de voitures neuves, d'occasion, anciennes, de collection, courtagé ; Achat, vente, location, entretien et réparation de tout engins maritimes motorisés ou non

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.**

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Joseph Dominique QUILICI, demeurant La Poretta, 20137 Porto-Vecchio  
La Société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président.

N° 05

### KALLIGEO BE

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : San Roccu  
20160 Letia

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 24/07/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : KALLIGEO BE

**Siège** : San Roccu, 20160 Letia  
**Durée** : 99 ans

**Capital** : 1000 euros  
**Objet** : Bureau d'études techniques et d'ingénierie, voirie, réseaux divers, lotissements, aménagements, urbanismes, détection et inspection des réseaux, prestations topographiques et géographiques à l'aide de relevés aériens, système d'information géographique, études diverses liées aux travaux de bâtiment. Assistance foncière pour les collectivités, classements et déclassements de voirie, évaluations de valeurs vénales y compris toutes sujétions préalables à l'établissement des actes administratifs translatifs de propriété. La modélisation de bâtiments dans tous corps d'états BIM (building information Modeling). L'étude de dessin 2D ou la modélisation 3D de tout élément de construction ou en vue de la réalisation d'œuvre ou d'ouvrage qui relève de la 3D, par scanner, maquettes numériques, plans 2D, infographie, animation 3D, topographie, projeteur et modelleur.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Ghjuvanni Antone ANDREOZZI, demeurant Résidence Les Dragonniers, Porte A, Parc Berthault, 20000 Ajaccio

**Directeur général** : Monsieur Bernard RAIMONDI, demeurant Boulevard Louis Campi, Résidence de Boticcione, Bât F, 20090 Ajaccio  
La Société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 06

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : SAS " R2S "

**Siège** : Résidence Les Vallons de Toga - Lieu-dit Brugatola - 20200 Ville Di Pietrabugno

**Objet** : Mise à disposition de box équipés en matériel para-médical et sportif, la réalisation d'audit et diagnostic en matière de prévention des risques dans les entreprises, les formations en gestes et postures adaptées à tous les secteurs d'activités, la prévention des troubles musculo-squelettiques, le conseil et l'accompagnement  
**Durée** : 99 années

**Capital** : 1000 Euros  
**Président** : Madame Aurélia CONESA demeurant Route Inférieure de Cardo - Les Terrasses de Cardo - Lot 1 - 20200 Bastia  
Immatriculation : RCS Bastia.

Pour Avis,

N° 07

### RM INVEST

Société Civile  
Au capital de 500 euros  
Siège social : Altu Chiapatella  
20213 Penta Di Casinca

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bastia du 5 août 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société Civile  
**Dénomination sociale** : RM INVEST

**Siège social** : Altu Chiapatella, 20213 Penta Di Casinca

**Objet social** : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement  
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Monsieur Matthis Giusti-Muselli, demeurant Lieu-dit Fontana, 20239 Murato, célibataire ; Monsieur Jean-Jacques Righetti demeurant Altu Chiapatella, 20213 Penta Di Casinca  
**Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,  
La Gérance.

N° 08

### NUANCES

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : ZAC de Murtone  
20137 Porto-Vecchio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Porto-Vecchio du 09/08/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : NUANCES

**Siège** : ZAC de Murtone - 20137 Porto-Vecchio

**Durée** : 99 ans  
**Capital** : 2000 euros

**Objet** : La réalisation de tous travaux de confection sur tissus d'ameublement, retouches, sellerie autos motos bateaux, vente et installation de stores, conseil en décoration

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.**

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Madame Jenna TREMEAU, demeurant Arca Pianelli - 20137 Porto-Vecchio  
La Société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le Président.

N° 09



**Maître Marie-Carole  
CASU-PADOVANI**

Notaire

Résidence E Purette

Route d'Ajaccio

20250 Corte

Téléphone : 04 95 46 21 33

Télécopie : 04 95 46 20 67

Courriel :

marie.casupadovani@notaires.fr

## AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, Notaire à CORTE, le 1er août 2023 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BASTIA le 3 août 2023 dossier 2023 00016300 référence 2B04P31 2023 N 00422.

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société Civile régie par le Titre IX du livre III du Code civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978 et le décret du 3 juillet 1978.

**Dénomination sociale** : "CASALENA"  
**Capital social** : CINQ CENTS EUROS (500,00 €), divisé en 500 parts sociales de 1,00 € chacune numérotées de 1 à 500, souscrites et réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports respectifs.

**Siège social** : CORTE (20250), 24, Cours Paoli

**Objet social** : L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles.

- Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Le **capital** est entièrement constitué par des apports en numéraires.

**Gérant** : Mademoiselle Léna Marie Lucia ANDREANI demeurant à Santa Lucia Di Mercurio, Lieu-dit Belli Piani, nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,  
Me CASU-PADOVANI,  
Notaire.

N° 10



**INGENIERIE CONSEIL  
& EXPERTISE**

Société d'Expertise Comptable

Immeuble LE VEGA

5, rue de Dublin

67300 Schiltigheim/03.88.55.00.55

y.daeffler@ice-strasbourg.com

ATHENA

Par acte SSP en date du 08/08/2023, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée :

ATHENA

Objet social :

- La gestion et l'exploitation d'un domaine viticole, oléicole, agricole ou forestier ;

- L'exploitation et la gestion des terrains bâtis ou non bâtis ;

Et plus particulièrement, toutes activités agricoles qu'elle pourra réaliser par l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, la prise à bail tous biens ruraux soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition à son profit des biens dont les associés sont propriétaires ou locataires ou selon toutes autres modalités

**Siège social** : Villa Antonia, San Francesco, Route du Stade, 20260 Calvi  
**Capital** : 1000 euros

**Gérance** : Mme Anne Sophie Simone ALBERTINI demeurant Villa Antonia, San Francesco, Route du Stade, 20260 Calvi.

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 11



**SOCIÉTÉ AGRICOLE  
DE SAINTE MARIE DE DIANA**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 15.245 euros

Porté à 24.846 euros

Siège social : Etang de Diana

Tallone, 20270 Aleria

342256922 RCS Bastia

L'AGE réunie en date du 28/07/23 a décidé et réalisé les opérations suivantes :

Cession de parts sociales,

Augmentation du capital social de 9.601,20 euros par apports en numéraire,

Démission du gérant et nomination de trois co-gérants,

Prorogation de la société,

Extension de l'objet social,

Modifications statutaires des articles 10 et 19 ;

Ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 3 - OBJET**

La société a pour objet la conchyliculture et la pisciculture, telle que ces activités sont définies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La dégustation sur place et/ou à emporter de restauration produite sur place.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

**ARTICLE 5 - DURÉE**

Par AGE en date du 28/07/23, la durée de la société a été portée à 99 ans.

Sauf dissolution anticipée décidée par les associés à la majorité prévue par les présents statuts, la société expirera le 2 septembre 2086.

**ARTICLE 6 - FORMATION DU CAPITAL**

Il est ajouté à cet article l'alinéa suivant :  
I. Aux termes de deux délibérations d'Assemblée Générale mixte en date du 17 et 28 juillet 2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 9.601,20 euros par apport en numéraire.

En rémunération de ces apports il a été attribué à :

Monsieur Dominique SANCI 130 parts sociales numérotées de 1.001 à 1.130.

Monsieur Jean-Louis SANCI 500 parts sociales numérotées de 1.131 à 1.630.

Le reste sans changement.

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à vingt-quatre mille huit cent quarante-six euros (24.846 euros). Il est divisé en mille six cent trente ([1630]) parts sociales de 15,25 euros chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus.

Conformément à la loi, les « associés exploitants », au sens Du Code Rural et de la Pêche maritime, doivent détenir ensemble plus de la moitié des parts représentatives du capital social. .../...

## ARTICLE 8 - REPARTITION DES PARTS SOCIALES

Suite aux cessions de parts sociales en date du 28 juillet 2023, les parts composant le capital social sont réparties entre les associés dans les proportions suivantes :

M. Dominique SANCI

Propriétaire de.....380 parts  
Numérotées de 1 à 250 et de 1001 à 1.130.

M. Jean-Louis SANCI

Propriétaire de.....542 parts  
Numérotées de 251 à 292 et de 1.131 à 1.630.

Monsieur Pierre-Marie SANCI

Propriétaire de.....42 parts

Numérotées de 293 à 334

Monsieur Serge SANCI

Propriétaire de.....21 parts

Numérotées de 335 à 355

Monsieur Pierre-Louis SANCI

Propriétaire de.....21 parts

Numérotées de 356 à 376

Monsieur Christian SANCI

Propriétaire de.....21 parts

Numérotées de 377 à 397

Monsieur Erick SANCI

Propriétaire de.....21 parts

Numérotées de 398 à 418

M. Alain SANCI

Propriétaire de.....333 parts

Numérotées de 419 à 751

Mme Lucie SANCI

Propriétaire de.....249 parts

Numérotées de 752 à 1.000

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1.630 parts

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus et qu'elles sont libérées entièrement.

**ARTICLE 10 - DROITS ET OBLIGATIONS**

**ATTACHES AUX PARTIES**

Le paragraphe

« A titre exceptionnel et tant que les associés suivants, à savoir Monsieur Alain et Dominique SANCI et Madame Lucie SANCI, détiennent des parts au capital social, le partage dans les bénéfices sociaux de l'actif social, ainsi que dans la charge des pertes sociales, s'effectuera entre ces seuls associés susnommés, de manière égalitaire. »

Est purement et simplement supprimé.

Le reste sans changement.

**ARTICLE 19 - DECISIONS COLLECTIVES**

**FORME ET MODALITES**

Le paragraphe 2 est partiellement modifié comme suit :

2. Sous réserve des exceptions prévues par la réglementation, l'Assemblée Générale est convoquée par la gérance ou à défaut par le commissaire aux comptes, s'il existe. La convocation est faite dans les formes et délais prévus à l'article R.223-20 du Code de commerce.

La convocation peut être également faite par courriel avec accusé de réception à condition d'avoir au préalable reçu l'accord écrit de l'associé. Cet accord vaut pour l'ensemble des assemblées générales à venir sauf réception d'un courrier recommandé de l'associé souhaitant exercer sa rétractation pour ce mode de convocation.

Toutefois, l'Assemblée Générale peut également être convoquée verbalement et se tenir sans délai, si tous les associés sont présents ou représentés et y consentent.

L'Assemblée peut également être convoquée par un associé dans les cas prévus à l'article 17 § La convocation indique clairement l'ordre du jour de la réunion. Seules sont mises en délibération les questions qui y figurent....»

Le reste sans changement.

Enfin aux termes de l'AGE en date du 28/07/23, il a été constaté la démission sans préavis de Monsieur Alain SANCI et la nomination de Messieurs Jean-Louis, Serge et Dominique SANCI en qualité de co-gérants.

Pour avis,

N° 12

BOZPIERRE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7622,45 €

Siège social :

24, rue Fesch et 10, rue des Halles

20000 Ajaccio

432 626 158 RCS Ajaccio

## AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2023, l'assemblée a :

- décidé la modification de la date de clôture de l'exercice social.

Chaque exercice commencera le 1er janvier et se terminera le 31 décembre.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à cette modification sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La gérante.

N° 13

CAPADE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 20.000 €

Siège Social :

Centre Commercial Port Toga

20200 Bastia

902 309 814 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023, a été nommée la SARL KALLISTE REVISION COMPTABLE située à Bastia [20600], Parc Technologique de Bastia, Zae d'Erbajolo, en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, Le Président.

## DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 14

PAQ

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 1200 euros

Siège de liquidation : 1, rue Borgo

20137 Porto-Vecchio

792 197 865 RCS Ajaccio

Le 08/08/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/08/2023.

Radiation au RCS d'Ajaccio.

N° 15

PAQ II

Société Civile Immobilière

En liquidation

Au capital de 1200 euros

Siège de liquidation : 1, rue Borgo

20137 Porto-Vecchio

822 158 549 RCS Ajaccio

Le 10/08/2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/08/2023.

Radiation au RCS d'Ajaccio.

N° 16

**CABINET RETALI & ASSOCIES****Avocats Associés à la Cour**

39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia - Tel : 04.95.34.92.10

Site : [cabinet-retali.fr](http://cabinet-retali.fr)**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR****AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA****Le JEUDI 5 OCTOBRE 2023 à 10H00**

Sous les réserves, charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bastia où il peut être consulté, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci après :

**SUR LA COMMUNE DE TALLONE (Haute-Corse)**

Les terrains agricoles cadastrés :

Section	N°	Lieu-dit	Contenance
D	456	POMPOLIANI SOPRANE	01ha 32a 80ca
D	514	POJALE	10ha 64a 15ca
D	907	POJALE	13ha 07a 70ca
D	904	POJALE	04ha 01a 65ca
D	910	POJALE	08a 60ca

**LOT UNIQUE****MISE A PRIX : 80.000,00 €**

A défaut d'enchère, il sera procédé à une remise en vente sur baisse de la mise à prix initiale de 20% puis de 50% de la mise à prix initiale, immédiatement ou après nouvelle publicité au choix du poursuivant.

Visite prévue SANS RDV sur la parcelle D 910 le 12.09.2023 de 11h à 12h par la SELARL LECA-MARZOCCHI, huissiers de justice associés, 35 bd PAOLI - 20200 BASTIA - Tel : 04.95.55.00.80

Les enchères seront reçues exclusivement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bastia avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bastia où le cahier des conditions de vente est déposé - Au CABINET RETALI & ASSOCIES - 39 Bd Paoli - 20200 BASTIA ou sur le site internet : [cabinet-retali.fr](http://cabinet-retali.fr)

N° 17

**CABINET RETALI & ASSOCIES****Avocats Associés à la Cour**

39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia - Tel : 04.95.34.92.10

Site : [cabinet-retali.fr](http://cabinet-retali.fr)**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES****AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR****AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA****Le JEUDI 5 OCTOBRE 2023 à 10H00**

Sous les réserves, charges, clauses et conditions stipulées au cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bastia où il peut être consulté, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens ci après :

**SUR LA COMMUNE DE LINGUIZZETTA**

LOT 1 : une parcelle cadastrée G 220 au lieudit PAESE d'une contenance de 34ca : ancien local au RDC à l'abandon

LOT 2 : diverses parcelles de terre en friche à l'abandon cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Contenance
F	311	CASA MALA	37a 38ca
F	320	CASA MALA	47a 60ca/95a
		BND	20ca
F	404	PASTINO	39a 15ca
F	423	PASTINO	1ha 27a 65ca
F	424	PASTINO	3ha 1a 40ca
G	37	CASTAGNO	11a 25ca
G	571	ASTAGNO	1a 95ca

**MISE A PRIX :**

LOT 1 : 11.000,00 €

LOT 2 : 12.000,00 €

Visite prévue SUR PLACE SANS RDV sur la parcelle G220 le 12.09.2023 de 14H30 à 15H30 par la SELARL LECA-MARZOCCHI, huissiers de justice associés, 35 bd PAOLI - 20200 BASTIA - Tel : 04.95.55.00.80

Les enchères seront reçues exclusivement par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bastia avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bastia où le cahier des conditions de vente est déposé - Au CABINET RETALI & ASSOCIES - 39 Bd Paoli - 20200 BASTIA ou sur le site internet : [cabinet-retali.fr](http://cabinet-retali.fr)

N° 18

**AVIS D'INFORMATION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse

22 Cours Grandval - BP 215

20187 AIACCIU CEDEX 1.

Tél : +33 495202525.

Fax : +33 495516621.

Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Visites périodiques et entretien des tachygraphes et des limiteurs de vitesse des poids lourds de la Collectivité de Corse (3 lots).  
Numéro de référence : 2023-IDGM-0188

Date limite de remise des offres : mercredi 20 septembre 2023 à 12:00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/08/2023.

N° 19

**Maître SEFFAR Jean-Pierre****Avocat**

Résidence Paoli, 22 Rue César Campinchi, 20200 Bastia

Tél : 04.95.31.03.05

**VENTE AUX ENCHÈRES**

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

**SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BASTIA (HAUTE-CORSE) - 20200**

Villa LUNA ROSSA

Une parcelle de terre cadastrée Section E N°244, lieu-dit Subigna, d'une contenance de 14 a 11 ca et la construction y édifiée, savoir :

Une maison à usage d'habitation élevée d'un simple rez-de-chaussée, comprenant quatre pièces principales, une salle de bains, W.C, combles au-dessus et garage.

OCCUPATION : bien occupé selon PV descriptif du 12 juillet 2022

Devant le Juge de l'Exécution du tribunal judiciaire de Bastia (Haute-Corse)

Le JEUDI 19 octobre 2023 à 10 H 30

Mise à prix : CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 €)

**LOT UNIQUE**

Visite possible des lieux.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de BASTIA sous le n° 22/00034 ou au cabinet de Maître Jean-Pierre SEFFAR.

N° 20

**AVIS D'INFORMATION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse

22 Cours Grandval - BP 21

20187 AIACCIU CEDEX 1.

Tél : +33 495202525. Fax : +33 495516621.

Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica)Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Fourniture et livraison de 4 broyeurs de végétaux pour les besoins du Service de l'Exploitation Routière du Cismonte de la Collectivité de Corse  
Numéro de référence : 2023-3DEC-0149

Date limite de remise des offres : 10 septembre 2023 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/08/2023.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Avec actulegales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010**

Actulegales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**  
Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Inforegale

## DERNIERES MINUTES

N° 21



**Maître Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour

Spécialiste en droit fiscal

222, Bd St Germain - 75007 Paris

Résidence Sant'Antonu

Route de l'Opédale

20137 Porto-Vecchio

Tel : 01.42.60.04.31

Par acte S.S.P. en date du 02/08/2023, enregistré au SPFE d'Ajaccio le 07/08/2023, Dossier n° 2023 00014598, référence 2A04P31 2023 A 00804, la société «SARL BRASSERIE LE QG», SARL au capital de 10.000 € [RCS AJACCIO 753 175 983], ayant son siège C/o Mr et Mme QUILICHINI, Route de Cala Rossa, Casa Altu Taravu, 20137 PORTO-VECCHIO, a cédé à la société «LA BRASS», SAS au capital social de 3.000 € [RCS AJACCIO 952 247 625], ayant son siège Chemin de Baccajo, Lieu-dit La Matonara, 20137 PORTO-VECCHIO, un fonds de commerce de «restauration rapide», sis et exploité Centre Commercial la Poretta, Quartier la Poretta, 20137 PORTO-VECCHIO, immatriculé au RCS d'Ajaccio sous le numéro 753 175 983, code APE 56.10C. Cette vente a été effectuée moyennant le prix de 650.000,00 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 13 juin 2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Jean-Pierre CELERI, 22, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

N° 22

### RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n° 6974, parue dans «L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE» semaine du vendredi 21 Avril 2023 :

Concernant : Avis de constitution SELARL EUGENE MELA.

\* Il fallait lire :

Début d'activité : 12 juillet 2023

\* Et non :

Début d'activité : 01 Janvier 2023  
Comme écrit par erreur.

N° 23

### FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie le 05/06/2022 par La société VATTA, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 200 euros, dont le siège est 7, RUE PIERRE LUCIANI VATALAPESCA, 20200 BASTIA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, sous le n° 823 854 518 RCS BASTIA.

À La société HUSS, société à responsabilité limitée au capital de 600 euros, dont le siège social est Le Clos des Oliviers, Querciolo, 20213 Sorbo-Ocagnano, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, sous le n° 917 484 826.

Du fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS 4ème catégorie, situé à 7, RUE PIERRE LUCIANI VATALAPESCA, 20200 BASTIA connu sous le nom de : "LA VATTA",  
A pris fin le 31/12/2022 par résiliation amiable.

Pour unique avis, la société VATTA.

N° 24



NOTAIRES FOCH  
222, place Ernest Granier, CS 59111  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
☎ 04.67.66.87.00

### MODIFICATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Virginie GLANDARD, Notaire à MONTPELLIER, en date du 27/07/2023, les associés de la SCI POLI, société civile immobilière au capital de 100,00 €, dont le siège social est à OLIVESE (20140), immatriculée au RCS de AJACCIO sous le numéro 490559473, prennent acte de la démission de Monsieur Olivier VERA, ancien cogérant, à compter du jour de l'acte.

Monsieur Franck VERA, demeurant à Castagnolo, [20140] OLIVESE, exercera désormais seul les fonctions de gérant. Les associés décident de modifier en conséquence l'article 17 des statuts sociaux.

Mention RCS : Ajaccio.

Pour avis, le Notaire.

N° 25

### « CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable  
[Art. 1397 al 3 c.civ.]

Monsieur Régis Marie Georges LOPEZ, retraité, et Madame Marie Jeanne Joséphine MANCINI, agent général en meubles, demeurant ensemble à AJACCIO (20000), Lieu-dit Frati, Route des Sanguinaires.

Monsieur est né à TOULON [83000] le 11 août 1957,  
Madame est née à AJACCIO [20000] le 19 mars 1951.

Se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil suivant acte du 10/08/2023 reçu par Me Nadine GIRONI-GAMBINI, Notaire.

Pour toute opposition élection de domicile est faite à :  
SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires, à 3, avenue Eugène Macchini, immeuble « Le Régent », CS 10101, 20177 AJACCIO Cedex 1 ».

N° 26

### AVIS

Suivant acte sous signature privée à L'Ile-Rousse en date du 26/06/2023. Cet acte a été enregistré le 28/06/2023 à Bastia, sous le numéro 2B04P31 2023 1 00958.

Madame Isabelle SENIL, demeurant Lotissement Les Collines, 20260 Calvi.

A donné en location-gérance à :  
La Société COSTA TRANSPORTS, SARL au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social Lieu-dit Galitello, 20220 Monticello, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 400 179 149 RCS Bastia.

L'autorisation de stationnement n°26 pour une durée de un an à compter du 01/07/2023, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis,

N° 27

### Au Pain Laricio

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation au capital de 1000 euros  
Siège social : Place du Village

20126 Evisa

Siège de liquidation : Place du Village  
20126 Evisa

879180545 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 juillet 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Gabriella Vaschetti, demeurant Capo Soprano, 20126 EVISA, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Capo Soprano, 20126 EVISA.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
Le Liquidateur.

N° 28

### ENTRETIEN PISCINE CORSE

SAS au capital de 500 euros

Siège social : 76, rue des Noyers

Lotissement Santa Catalina

20290 Borgo

### DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 16/08 /2023, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. TOTI Laurent demeurant 76, rue des Noyers - Lotissement Santa Catalina - 20290 BORGIO, pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 76, rue des Noyers - Lotissement Santa Catalina - 20290 BORGIO.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au RCS.

Pour avis,  
Le liquidateur.

N° 29

### A BOXETTA

SARL au capital de 28.000 Euros

Siège social : 18, Rue Jean Jaurès

20100 Sartène

RCS Ajaccio 882 388 366

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 10 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du même jour de :

\* Procéder à une augmentation de capital par numéraire et par incorporation des comptes courants d'associés, ainsi qu'à la modification de la division du capital :

A compter de ce jour le capital social est porté à la somme de 28.000 € et est divisé en 28.000 parts sociales.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire et des statuts modifiés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour insertion,

N° 30

### LE HAMEAU DE LOZARI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : 32B, Cours Paoli

20250 Corte

903 797 504 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 09 août 2023 : Est nommée Présidente de la Société, Madame Alexandra PRAS, demeurant A Sulia, Route du Fussadu, 20250 Corte, en remplacement de Monsieur Jean-Charles CRISTIANI.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

### Annonces légales

TRANSMETTEZ  
VOS FICHIERS AU FORMAT WORD



vos contact : **Albert TAPIERO**  
☎ 04 95 32 89 92 / 06 41 58 40 23  
al-informateurcorse@orange.fr

### ANNONCES LÉGALES

Nous traitons les annonces jusqu'au mardi 16 heures pour une parution le samedi en kiosque.

Par E-mail :

al-informateurcorse@orange.fr

Par téléphone : 04 95 32 89 92

Par téléphone : 04 95 32 04 40

Par courrier : à 114, Rue Claude Papi

- Imm. Agostini - Z.I Erbajolo - BASTIA

20600.

Dans nos locaux : à 114, Rue Claude

Papi - Imm. Agostini - Z.I Erbajolo -

BASTIA 20600.



## LYALI BEAUTE

Route Impériale - Bât 3 - 20600 Bastia

Tel : 04.95.32.31.87



- Soins du visage
- Epilation
- Manucure

- Beauté des Pieds
- Maquillage
- Teinture des Sourcils



TROUBLES ALIMENTAIRES

## ISULA TCA LÈVE LE VOILE

Photo DR via Isula TCA

**Créée au printemps 2023, l'association Isula TCA entend libérer la parole et œuvrer pour une meilleure prise en charge des troubles du comportement alimentaire sur l'île.**

À 36 ans, les troubles des conduites alimentaires ou TCA comme on les appelle, Émilie Cassagne les connaît bien. Après un premier épisode anorexique à l'adolescence, ses symptômes réapparaissent en 2019. «*Mon état de santé s'était nettement détérioré, j'avais perdu 25 kg en deux mois, j'ai donc décidé de me faire hospitaliser à Ajaccio.*» Le problème, c'est qu'en Corse, aucun lit n'est dédié aux TCA, pourtant reconnus comme maladie depuis 2016. Face à une prise en charge qu'elle juge inadaptée – les personnes souffrant de TCA sont placées dans des services de psychiatrie – elle ressort au bout de 15 jours et tente de faire face seule à la maladie. Même sur le continent, elle essuie pas moins de 26 refus par manque de place. En mars 2023, elle rechute et cette fois elle est hospitalisée à la clinique San Ornellu à Bastia. Là encore, elle doit écourter son séjour car l'établissement ne peut mettre en place la sonde naso-gastrique pourtant nécessaire à sa survie. La jeune mère de famille décide alors de créer en avril 2023 l'association Isula TCA et ainsi pointer du doigt les dysfonctionnements. Car ces troubles sont vicieux et nécessitent des soins spécifiques et des professionnels de santé formés. Les troubles les plus connus sont l'anorexie, la boulimie et l'hyperphagie mais il en existe d'autres. Bien qu'il soit difficile d'avoir des chiffres précis, on estime à 600 000 le nombre de jeunes touchés en France, principalement des filles. «*Il faut toujours rester sur le qui-vive. Quand on croit qu'on domine la maladie, elle peut encore frapper, les rechutes sont fréquentes. On a aussi souvent tendance à s'isoler, à culpabiliser, alors qu'on ne devrait pas avoir honte de dire que l'on est atteint d'anorexie*

*ou de boulimie. On devrait pouvoir le dire comme on dit qu'on a un cancer.*»

Maintenant, cette toute jeune association doit se faire connaître. Membre de la fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires, elle bénéficie notamment d'une prise en charge plus rapide en dehors de l'île. Émilie Cassagne devrait mettre en place, avec l'aide de la fédération, des visio-consultations. Mais l'objectif est à terme de ne plus dépendre du continent. «*Nous devons avoir des lits ici pour accueillir les malades. L'idéal serait d'avoir sur l'île un centre pluridisciplinaire car on sait que ces maladies sont multifactorielles et nécessitent une prise en charge somatique et psychologique.*» Pour cela un mot clé: mobiliser. Les élus d'une part, les professionnels de santé d'autre part. Trop peu sont formés et/ou sensibilisés à ce genre de pathologie en Corse, estime Émilie. Et enfin la population. «*Il faut libérer la parole. C'est encore trop tabou alors que ça touche aussi bien les jeunes que les moins jeunes, les femmes comme les hommes. Je suis certaine que les TCA sont amenés à augmenter. Avec les réseaux sociaux, la malbouffe, ça crée des frustrations. Nous allons d'ailleurs, à la rentrée, proposer des groupes de parole. Et je conseille à toutes les personnes qui souffrent de cette maladie d'oser en parler, à son médecin, à sa famille, à son entourage. Poser un nom sur la maladie et rassurer c'est primordial.*» ■ Céline FORMALI

*Vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez le faire sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) ou la contacter directement sur les réseaux sociaux ou par téléphone au 06 49 34 70 51*

**Selon l'Assurance maladie**, l'anorexie touche entre 0,9 et 1,5 % des femmes et 0,2 à 0,3 % des hommes. Dans plus de 80 % des cas, les personnes atteintes sont des femmes, avec un pic de fréquence chez les 13-14 ans et les 16-17 ans. La boulimie concerne 1,5 % des 11-20 ans et touche en majorité les femmes d'après la Haute autorité de santé (HAS). Le pic de fréquence se situe vers 19-20 ans. L'hyperphagie boulimique touche autant les hommes que les femmes, et apparaît plutôt à l'âge adulte. Elle touche 3 à 5 % de la population, toujours selon la HAS. On estime que 10 % de la population pourrait être concernée par une forme de troubles des conduites alimentaires. S'il peut être influencé par des facteurs environnementaux, familiaux et socioculturels, le comportement alimentaire dépend de facteurs génétiques et psychologiques individuels. Ainsi, la fréquence de l'anorexie est plus élevée chez les apparentés au premier degré de femmes anorexiques (parents, fratrie, enfants) et plusieurs gènes de susceptibilité situés sur des chromosomes différents seraient concernés. ■ AN

## EXPOSITION

**Ukraine, la mort dans l'âme**

Malgré les vives inquiétudes exprimées en novembre 2021 à propos de d'une importante «*activité militaire russe*» à la frontière russo-ukrainienne, la plupart des Occidentaux se refusaient à l'envisager, préférant croire que les tentatives de solutions diplomatiques aboutiraient. Pourtant, le 24 février 2022, à 5h48, heure de Moscou, trois jours après avoir prononcé la reconnaissance des républiques séparatistes prorusses de Donetsk et Lougansk, Vladimir Poutine annonce à la télévision russe sa décision de lancer «*une opération militaire spéciale*». Peu après, explosions et sirènes retentissent en Ukraine dont la frontière est franchie par des blindés russes. De son côté, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky refuse d'être évacué du pays et décrète la mobilisation générale; les réservistes âgés de 18 à 60 ans ne peuvent plus sortir d'Ukraine, tandis que des dizaines de milliers de civils fuient le pays. Les Européens, sidérés, peinent encore à comprendre qu'une guerre vient d'éclater sur le pas de leur porte. Certains tableront sur une conclusion rapide, quitte à ce qu'elle soit injuste et cruelle, avec l'écrasement de l'Ukraine. Après tout, la paix a toujours un prix, justifieront-ils. C'était compter sans la détermination du peuple ukrainien qui, contre toute attente, oppose une résistance sans faille à la Russie. 18 mois plus tard, la guerre fait toujours rage, avec son lot de boucheries, de destructions, de frappes sur des cibles civiles, de familles déchirées, de femmes et d'enfants contraints à l'exode, toujours préférable aux viols, aux tortures et aux massacres. L'association bastiaise Sguardi, dont le but est d'organiser notamment des expositions et des rencontres photographiques, a choisi cette année de rendre compte des réalités de cette guerre qui se déroule à quelques milliers de kilomètres de chez nous. Christian Buffa, commissaire de l'exposition, a sollicité le concours de neuf photographes qui, chacun avec son approche, ont témoigné de la fureur du conflit, du déchaînement des violences mais aussi de la résilience d'un peuple que d'aucuns ont cru trop vite voué à se soumettre sans condition. C'est le cas de Maxim Dondyuck, lauréat du prix photographique Polka en 2022; de Véronique de Viguerie qui est allée à la rencontre des femmes ukrainiennes qui participent de diverses façons à la défense de leur pays; de Guillaume Herbaut, lauréat du World Press Photo 2022 dans la catégorie «*Long term project*» pour son travail en Ukraine mené durant plus de 20 ans qui nous fait remonter aux racines du conflit; ou encore d'Antoine d'Agata, Éric Bouvet, Marc Pollini, Laurent Van der Stockt, Édouard Élias et Patrick Wack.

Jusqu'au 17 septembre 2023. L'Arsenale, Citadelle de Bastia. 📞 04 95 55 95 24 & agenda.bastia.corsica



## FESTIVALS

**Settembrinu & Cartoons in Tavagna**

En 1966, une poignée de jeunes gens, étudiants ou même lycéens et collégiens, originaires des communes de la pieve de la Tavagna, décident de créer une structure où ils se retrouveraient autour d'un projet commun. En août 1967, le Tavagna Club voit le jour, dans un petit local à Talasani. On s'y réunit pour débattre, faire de la musique, organiser des matches de foot et très vite, l'audience du club grandit et fédère la jeunesse des villages voisins, de sorte qu'à la fin de l'été 1967, le club est véritablement celui de la Tavagna. C'est là que naîtra l'idée d'un festival pas comme les autres, en ce qu'il ne vise pas à proposer une énième animation estivale. Lors de la semaine qui précède la rentrée scolaire, alors que dans les villages, on ferme les maisons pour l'hiver et reprend le chemin de la ville, Settembrinu vient réaffirmer que tout n'est pas fini et que c'est un bon moment pour célébrer la musique dans toute sa diversité et affirmer l'identité tavaninca dans une Corse qui, en rapprochant, fait aussi percevoir les différences. Par la suite, sous l'impulsion du dessinateur et illustrateur Battì Manfruellì, un festival du dessin de presse, Cartoons in Tavagna, est venu s'adjoindre au Settembrinu, le suivant dans son itinérance: chaque soir, dans un des villages hôtes de la Tavagna puis, désormais, de la Communauté de communes de la Costa Verde, les dessinateurs invités croquent, avec humour et tendresse, les artistes et le public. Premier rendez-vous de cette édition 2023 le 29 août à Talasani, avec un concert réunissant le trio hongrois Terra Profonda [folk, blues, jazz] et le groupe de rock alternatif français El Comunero. Le 30, à Peru Casevechje, soirée dédiée à l'auteur, compositeur et guitariste bastiais Henry Padovani, membre fondateur du groupe The Police et de The Flying Padovanis, avec la projection du documentaire Rock and roll of Corse qui retrace son parcours, puis un concert d'Henry Padovani. Le 31, à San Ghjuvanni di Moriani concert du groupe polyphonique corse Diana di l'Alba et du folk-band hongrois Magos. Le 1<sup>er</sup> septembre, à Sant'Andrea di Cotone, le Dan Gharibian trio [musiques tsiganes, arméniennes et des Balkans] et le chanteur Mister Mat se partagent la scène. Final le 2, à Talasani, avec le duo de pop-rock-électro français Edgär et le groupe néerlandais/caribéen The Rootsriders, basé à Amsterdam et élu par la BBC meilleur groupe d'hommage à Bob Marley. Concerts et soirées à 21h30.

Du 29 août au 2 septembre 2023. Dans différents villages de la Costa Verde. 📞 04 95 36 91 94 & www.facebook.com/tavagnaclub.talasani/



BRÈVES DE SAISON

# U BEST'OFFU DI LUGLIU



Photo Xavier Lorenzi

***Nous voici de retour avec notre rubrique estivale sur les perles de la saison touristique à Bonifacio. Malgré les crises de panique et les communiqués alarmistes voire larmoyants sur une baisse de la fréquentation de l'île, il y a pourtant eu à se divertir lors de très longues et chaudes journées d'été et qui sait, même, alimenter les récits d'hiver à la veillée, dans les établissements encore ouverts hors saison, du moins.***



Photos Xavier Lorenzi

*La figatellu? Bien sûr que non, on n'en mange pas en été voyons!  
Pardon? Le figatellu? Ah non, ça on ne connaît pas en revanche.*

**S**i cette saison semble pour le moins atypique, nous l'écrivons comme ça, certains fondamentaux demeurent. Ce sont ces phares qui nous guident, signes qui nous rappellent que «*oui oui, nous sommes bien en saison*» avec son cortège d'incongruités et de candeur...

Tout avait commencé sur les chapeaux de roue, avec notre Phileas Fogg hexagonal, parti à la découverte de la Corse sauvage, boussole en main, à l'ancienne, et carte IGN spéciale randonnée en terre hostile. Le vrai baroudeur prêt à affronter les bêtes sauvages, héritier d'une longue lignée d'aventuriers, sachant se repérer grâce aux étoiles et la position du soleil. Celui-ci ayant atteint son zénith, Phileas et les siens en avaient déduit qu'il devait être l'heure de se sustenter dans un restaurant. Une fois attablé, Phileas s'enquit immédiatement de sa position auprès du tenancier: «*Dans quelle charmante bourgade sommes-nous?*» Quelque peu désarçonné par cette demande peu commune, le tenancier n'osa pas la macagna: «*Bonifacio, monsieur*». «*Ah bon? Et sommes-nous loin de Calvi?*» Carte à l'appui, l'aubergiste narquois situa Bonifacio et Calvi: «*Un peu monsieur, vous êtes quasiment à l'opposé*.

-*Mais comment est-ce possible? Je ne pensais pas être descendu si bas. Ça va être long à pieds?*» Le regard de l'hôte suffit à convaincre le bon Phileas de faire une petite entorse à son programme d'exploration et d'opter pour la location d'une automobile toutes options dont le GPS, qui évitera, peut-être, à Phileas de se perdre dans le terrible et inhospitalier désert des Agriates.

Outre les visiteurs baroudeurs, sévit également cette catégorie de visiteurs qui «*connaissent la Corse, sa culture, sa cuisine et ses traditions bien mieux que les autochtones*». Forts de leurs dix ans de vacances sur l'île, à chaque fois 15 jours en août, on ne la leur fait pas à eux! Les pièges à touristes, les petites astuces, ils connaissent tout sur tout. Et puis c'est leur ami Dumè qui leur a tout expliqué. Dumè c'est un «*vrai Corse, lui*». Il habite à Toulon, sa grand-mère par alliance (?) était Corse, et il leur a tout appris. Bon, ça fait 20 ans qu'il n'a pas pu rentrer, il n'a plus vraiment de famille ici, il ne se souvient même plus du nom de son village d'origine, mais il n'empêche, Dumè c'est un pur et dur. Il leur

a absolument tout expliqué, le Dumè, c'est un puits sans fond. Et donc, eux, ils savent. La figatellu? Bien sûr que non, on n'en mange pas en été voyons! Pardon? Le figatellu? Ah non, ça on ne connaît pas en revanche. Mais ce sont des sachants. Et puis d'ailleurs depuis le temps ils sont presque corses. La preuve, ils lèvent leurs verres respectifs en vociférant «*pace à salute*»... pardon? L'été est à peine entamé qu'on est déjà aux vœux de début janvier? Rhodidon, on ne va pas chipoter pour si peu enfin, et puis on a toujours dit comme ça avec Dumè... Une fois passé ce moment de franche camaraderie et après avoir sacrifié à la «*coutume*» selon Dumè, il faut quand même penser à manger. Et à manger «*corse*» évidemment. Et les spécialités corses ce sont les poissons et les langoustes que Dumè pêchait à la main quand il était enfant. Le fin du fin étant ce fameux mérou qui a «*la même chair que la langouste et le goût de fruits de mer*». Car c'est à ça que l'on reconnaît «*le vrai mérou corse*»! C'est Dumè qui l'a dit! Et d'ailleurs, ils en ont mangé des tonnes et c'est toujours aussi incroyable de retrouver cette chair de langouste dans un poisson au goût de fruits de mer! C'est dans de tels moments magiques qu'on sait qu'on est en Corse, car il n'y a qu'ici qu'on peut déguster des choses pareilles! Il ne manquait plus que le fameux «*on adore la Corse*» au tableau. Rassurez-vous, entre deux «*pace à salute*» tonitruants, un «*santé mais pas des pieds*», l'assistance médusée y a eu droit: «*Vraiment, c'est pour ça qu'on adore la Corse!*»

Passée la seconde quinzaine de juillet, l'ambiance changea légèrement. Non que nos chers visiteurs nous aient bouddé ou qu'ils aient opté pour un tourisme éco-responsable et culturel. Non, le touriste de masse ne change pas, du moins en apparence. Le ventre dodu à l'air quand il fait chaud, tous poils luisants dehors, se mouvant dans les allées de friture, il déambule toujours dans les rues, glace à la main. Ou grille tranquillement sur une plage bondée où flotte le doux parfum des crèmes anti UV, bercé non par le stressant bruit des vagues mais par le doux claquement des balles de tennis de plage sur les raquettes en bois. Si les apparences et certaines habitudes ne changent guère, les rigueurs budgétaires inhérentes à une inflation toujours plus galopante ont eu raison de son mode de consommation. Certaines mauvaises langues diront que, grâce au doggy-bag, on



*«Et si nous prenons une place payante et que nous déjeunons dans votre établissement, mon mari et moi, est ce que vous nous remboursez le parking?»*

est passés d'une pizza pour quatre à une pizza pour quatre à midi et au repas du soir. Si c'est légèrement exagéré, il n'en demeure pas moins que Gaston Pince et Josette Oursain, par la force des choses, doivent opérer des coupes budgétaires et procéder à plusieurs arbitrages dans le cadre de leur budget vacances. Ainsi opteront-ils pour une location Airbnb et feront les courses pour la semaine à l'hypermarché du coin, économisant ainsi sur l'hôtel et les sorties aux restaurants. Ne leur parlez pas de magasin de vêtements, de toute façon ils n'ont pas besoin de grand chose pour faire le barbecue à la maison et aller à la plage. Les souvenirs? Ils seront dans la tête et surtout dans le téléphone. Bon, on achètera une ou deux bouteilles et un saucisson avant de partir. En grande surface, il y a des trucs qui ont l'IGP «île de beauté» et ne sont pas trop chers. Pour le reste, on privilégiera les activités gratuites et on regardera les dépenses au centimes près. Quant aux marchés de producteurs, ils serviront surtout de cadre à quelques selfies. Et voilà donc que la consommation «s'effondre», que ce mois de juillet est «catastrophique». Que «l'on n'a jamais vu ça». Tous les deux jours, un communiqué. Dans tous les médias. La faute aux tags. La faute à la Collectivité de Corse. La faute à la météo. La faute aux transports. La faute à la salade mozzarella à 25 € [ah non, ça, ils ont dû oublier]. Des conférences de presse sont organisées. On se prépare à déclencher le plan Orsec, une cellule de crise est exigée. Des aides rapides doivent être débloquées, des subventions aussi, l'exonération des charges et des impôts, le non paiement des salaires aux employés, la gratuité du domaine public, un soutien psychologique... Ce qui n'a pas manqué de donner des idées à nos visiteurs et de réactiver, d'une manière tout à fait extravagante, le trop fameux «c'est grâce à nous que vous mangez». Pour preuve, la demande de cette charmante dame, possédant un véhicule à quatre roues appelé voiture, qui doit être stationné sur des aires prévues à cet effet, mais généralement payantes, comme un peu partout dans le monde. Preuve d'une fréquentation pas si en berne que ça, ces fameuses aires se raréfient les mois d'été, juillet 2023 ne dérogeant pas à la règle. Le nombre de voitures visiteuses étant supérieur aux nombres d'emplacements disponibles [je vous assure, cette année

aussi, incroyable non?), les mathématiques les plus élémentaires nous amènent à la conclusion suivante: il n'y aura pas de place pour tout le monde. De plus, le bipède moderne a une sainte horreur de la marche. Si *sapiens* est sorti d'Afrique en marchant, *Homo sapiens sapiens citadinus* a besoin de se garer devant le bureau de tabac pour acheter ses cigarettes et rêve d'un drive où on lui servirait son repas sur sa place de parking. Même pour faire les 50 mètres séparant deux points, il sort sa trottinette du diable électronique, afin sûrement d'éviter d'user trop rapidement les semelles de ses tongs ou, hypothèse plus que probable, de se montrer respectueux de l'environnement en ne rechargeant pas ladite trottinette grâce à une centrale fonctionnant au fuel lourd [encore qu'à sa décharge, il n'est pas censé connaître ce dernier point]. Mais nous nous égarons et nous nous éloignons du problème de madame Brenda Tournenrond. Certainement lassée de chercher sa précieuse place pour y déposer son coursier mécanique, et ce de manière gratuite, elle tenta le tout pour le tout. Dans un accès de désespoir, elle décrocha son téléphone et composa les numéros de divers restaurants: «Bonjour monsieur, nous souhaiterions déjeuner dans votre établissement. Mais nous ne trouvons pas de place pour nous garer. Votre restaurant dispose-t'il d'un parking privé?» «Non, nous sommes désolés, madame.» «Et si nous prenons une place payante et que nous déjeunons dans votre établissement, mon mari et moi, est ce que vous nous remboursez le parking?» «Non, désolé, madame.» «Compte tenu de la conjoncture, vous allez perdre deux clients car nous n'arrivons pas à nous garer et...» «Au revoir, madame.»

Si la guerre des places de parkings est officiellement ouverte, ceux qui ont réussi l'exploit de trouver une écurie pour leur monture se montrent tout aussi inventifs pour surfer sur la vague du catastrophisme déclenchée par nos socio-pros. Telle cette cheffe de meute allogène qui décocha une flèche offensive appelée «flèche marchand de tapis» à la tête d'un aubergiste sidéré: «On est six, on mange chez vous, vous nous faites deux repas gratuits». Sans bonjour, sans tournure interrogative et sans aucune forme de politesse. Comme on a coutume de le dire en de telles circonstances: «et on n'est qu'en juillet...» ■ Xavier LORENZI



# L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA

LIBRI, ARTI È SPITTACULI, SINEMÀ ...

## RITORNU ASPITTATU PÀ U FISTIVALI « NOTTE SACRE »



In u 2022, u festivali «Notte Sacre» era statu un successu maiò, ciò chì hà mutivatu ancu di più l'associu di u listessu nomu è l'Uffiziu Intercumunali di Turisimu di u Paesi d'Aiacciu pà rinnuvà a sparienza quist'annu. A terza edizioni di issa manifestazioni culturali sarà urganizata trà u 13 è u 15 di settembri. Si principiarà torna incù appuntamenti trà a fini di a matinata è a fini di u dopu meziornu cù furmazioni di musica classica è di cantu corsu. Una manera di scopra o di scopra dinò lochi meravigliosi com'è Sant'Eramu, San Roccu è San Rucchellu grazia à concerti eccezzionali. Eppo, di notti tempu, a catedrali Santa Maria Assunta si vesti di i so più belli colori pà metta in valori una programmazioni artistica sopra misura. In fatti, ogni artistu pruponi una raprisintazioni unica grazia à u so repertoriu in armunia incù issu locu prediletu è furmazioni adattati pà l'uccasioni à l'acustica di i so muri. S'è no intrimu inde u ditagliu di u programma di u festivali Notte Sacre 2023, ci avvidimu chì a qualità sarà una volta di più prisenti. Dighjà u marcuri u 13 di settembri, à 6 ori di sera, in San Rucchellu, incù Thamyris è u recitali «Canti del mare». Un'udissea musicali in mediterraniu inghjiru à i canti di u mari è arii chì facini parti di a nostra cultura cumuna, trà meludii pupulari è criazioni di cumpunitori famosi. Da a Spagna à Napuli, passendu pà a Corsica di sicuru, si pudarà ritruvà una vera unità musicali, inde a simplicità di i temi è a latinità di a sprissioni, incù canti di marinari, meludii più dolci è sirinati. Eppo, à 9 ori di sera, a catedrali d'Aiacciu ricivarà à Thomas de Pourquery, cantadori è sassofonistu, chì prupunarà canzoni pop è jazz. À fiancu à ellu, ci sarani cumpagni di strada fidi: a ghitarista è cantarina Tatiana Paris è i cantarani è pianisti Karine Serafin, Lucrèce Sassella è Eléonore Du Bois. U lindumani, si cambiarà d'universu à 11 ori di mani, ma tinendu sempri u listessu locu di raprisintazioni incù Cantori, un gruppu di pulifunii corsi. A furmazioni intunarà canti sacri famosi ma dinò prufani incù madricali, terzetti è paghjelli. Sempri in a vechja cità, ma stavolta ind'a ghjesgia Sant'Eramu, a ghitarra sarà à l'onori à 6 ori di sera incù E duie chitarre. I musicanti Arnaud Giacomoni è Francescu Sabiani ripigliarani à modu soiu i tituli i più famosi di u repertoriu d'America latina, trà putenza è dilicatezza. Una bella manera di fà a transizioni cù u grandi concertu in a catedrali Santa Maria Assunta à 9 ori di sera incù u gruppu Voce Ventu, chì anch'ellu ùn hà mai nigatu i so influenzi numarosi è sudamericana frà altru. Mentri ch'elli s'avvicinani di i so 30 anni di carriera, l'Aiaccini cantarani sicuramente i tituli di u so ultimu dischettu *À u ritimu di e sperenze* isciutu dui anni fà, ma dinò i so più grandi classichi ricacciati da l'albums *Rughju di vita*, *Di culori è di sonnii* è *Ci sarà sempri un cantu*. Pà Notte Sacre, u gruppu hà cambiatu certi accunciamenti par integralli inde a filusufia di u festivali è u spiritu maestosu di Santa Maria Assunta, ciò chì darà un sonu più dolci è acusticu. Infini, u vennari, l'ultimu ghjornu di l'evenimentu s'annunzia bellu riccu. À 11 ori, l'insemi vucali Coups de Chœur, natu più di vint'anni fà, si pruduciarà in a ghjesgia San Roccu. Issi curisti amatori s'aprinu incù i so pezzi à i culturi di u mondu, da u mediterraniu à i paesi di u Livanti, visitendu l'altri cuntinenti. Si viaghja da a Rinascita sin'à oghji, andendu da u jazz à i canti sacri è tradiziunali. I percussioni è u pianoforti accumpagnani u più suventi issu coru a capella. In Sant'Eramu, à 6 ori di sera, u publicu hà da campà una stonda forti dinò. Pà i 40 anni di a morti di Tino Rossi, un spittaculu umaghju sarà prupostu cù i più grandi successi di l'artistu intarpritati da Philippe Caviglioli, accumpagnatu da i ghitarri di François Giordani è d'Alain Colonna. È pà compia issu focu d'artifiziu musicali di trè ghjorni, Notte Sacre hà da accoglie à 9 ori di sera in a catedrali a cantarina jazz americana Lizz Wright. Un incantu in prospettiva incù un'artista chì farà sfilà opari urighjinali singulari è canzoni d'autori è cumpunitori famosi di a nostra epica. Cù cinque dischetti tutti laudati da a critica, Lizz Wright s'hè imposta nant'à a scena jazz mundiali. Hè una furtuna vera d'accoglie una donna simuli in Corsica. Trà u a programmazioni musicali eppo a missa in valori di u patrimoniu culturali è storicu di i quattru lochi scelti, «Notte Sacre» 2023 prumetti d'essa un'edizioni chì firmarà stampata in mentri à tutti i spettatori numarosi chì sò torna aspittati. ■

# L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS



DU BÉTON RETROUVÉ PARTOUT  
EN CORSE

OUI, C'EST MALADROIT,  
MAIS IL FAUT BIEN MAINTENIR  
LE NIVEAU DE MES REVENUS



**L'été 2022** restera longtemps dans les mémoires. Si juillet avait déjà été marquée par de multiples signes d'un changement climatique à l'œuvre, la tendance s'amplifie en août. Partout en France, on enregistre une sécheresse record. Et la Corse est loin de déroger à la règle. Le 2, la préfecture de Haute-Corse lance ainsi une alerte inquiétante: «*Si nous continuons à ce rythme de consommation d'eau, compte tenu des évolutions attendues, il n'y aura plus d'eau dans 25 jours*». Les restrictions mises en place depuis quelques semaines ne semblent pas suffire, les services de l'État appellent à la mobilisation citoyenne de tous et renforcent mesures et contrôles. Moins touchée par le phénomène, la Corse-du-Sud n'est pas pour autant épargnée et renforce également les mesures de restriction le 11. Dans ce contexte tendu, Météo France déclare d'ores et déjà juillet comme le second mois le plus sec jamais enregistré depuis le début des mesures en 1958, pointant un «*déficit de précipitations de 84 % par rapport aux normales de la période 1991-2020*». Dans le Cap, le village de Rogliano innove et fait l'acquisition d'une unité de dessalement. Une première dans l'île. Le maire de la commune annonce que cet équipement installé sur le port de Macinaggio pourra produire 500 mètres cube d'eau potable par jour et commencera à fonctionner... en septembre. Coût total de l'opération, 1,5 million en partie pris en charge par l'État et la Collectivité de Corse. Alors que la végétation pâtit de la sécheresse, la crainte de vivre sur une poudrière est plus présente que jamais. Le 1<sup>er</sup>, un incendie se déclare à Santo-Pietro-di-Tenda, les flammes se propagent très rapidement jusqu'à détruire 450 hectares de maquis. Rien de comparable toutefois aux feux infernaux qui ravagent plusieurs régions de France, dont la Gironde. Afin d'aider à la lutte contre ces sinistres, des renforts sont envoyés de plusieurs pays d'Europe. Une colonne venue de Corse, composée de pompiers volontaires et de forestiers-sapeurs notamment, est ainsi envoyée dans la Drôme le 12, puis une seconde dans l'Aveyron quelques jours plus tard pour contribuer aux tentatives de maîtriser les flammes. Ironie du sort, pendant ce temps-là, sur le relief corse, les orages se font violents. L'île est d'ailleurs placée régulièrement en vigilance orages au cours du mois. Les rivières, qui font le plein de baigneurs à cette période de l'année, doivent presque chaque jour être évacuées de crainte de voir une crue survenir et tout emporter sur son passage. De quoi accaparer les pompiers insulaires, déjà très mobilisés par ailleurs. Mais personne ne voit le pire arriver le 18, alors que la Corse s'éveille, et qu'au-dessus du golfe d'Ajaccio, telle une vision d'apocalypse, un effrayant nuage noir semble

prêt à avaler la ville. Un monstre qui se rapproche à une vitesse fulgurante au point que toute la côte Ouest de l'île est bientôt touchée par un orage et des vents tempétueux qui atteignent des records. On relèvera notamment 224 km/h à Marignana. Si la Corse bascule immédiatement en vigilance orange et que des avis de prudence sont émis de toutes parts, il est trop tard pour que la population ait le temps de se mettre à l'abri et que les lieux sensibles soient évacués. Et au fil d'un début de matinée interminable, cinq personnes, dont deux en mer, perdront la vie. Les dégâts matériels occasionnés par ce qui sera par la suite qualifié de «*derecho*» sont également énormes tant ce monstre a tout avalé lors de son passage éclair. Loin de se cantonner à la Corse, il s'attaquera ensuite à l'Italie et finira par mourir en Autriche, deux pays dans lesquels il fera de nouvelles victimes. Face à ce phénomène aussi soudain que dévastateur, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, arrive dans l'île en fin d'après-midi et est rapidement interrogé sur cette alerte orange déclenchée bien trop tardivement. Il assure qu'une enquête administrative sera menée pour comprendre cette défaillance. Pas de quoi satisfaire le Conseil exécutif de Corse qui exige des réponses aux «*questions légitimes*» qui se posent: «*Aurait-on pu mieux anticiper l'arrivée de cet orage d'une violence exceptionnelle? Des bouées de mesure au large de la Corse auraient-elles permis de détecter la violence de la tempête avant qu'elle ne déferle sur les côtes? Les données recueillies par les deux radars d'analyse des précipitations situés en Corse ne devraient-elles pas être transmises de façon automatique aux services centraux pour analyse en temps réel? Les baisses des effectifs au sein de Météo France ont-elles diminué la qualité de la surveillance, notamment en période nocturne?*» Des questions qui un an plus tard peinent toujours à trouver des réponses. ■ **Manon PERELLI**

## UN AN PLUS TARD

Si la sécheresse semble moins présente que l'an passé, l'été 2023 est cependant marquée par une succession de canicules. La faute, expliquent les météorologistes, à des dômes de chaleur qui stagnent au-dessus de l'Europe. Dernier en date, un épisode de températures particulièrement élevées, rare après le 15 août, a touché une grande partie de la France à la fin du mois. En Corse, peu de choses ont pour l'heure évolué après la tempête du 18 août. Seule une bouée ancrée, équipement promis au lendemain de cet évènement exceptionnel pour mieux anticiper l'arrivée de vents tempétueux sur l'île, a été installée fin juin au large d'Ajaccio. ■

# CARNETS DE BORD

## LA RENTRÉE, LE GÉNÉRAL ET LES TICKETS DE CAISSE

par Béatrice HOUCHARD



**R**entrer de vacances, c'est se livrer à un petit travail de remise à niveau. Redécouvrir, par exemple (on avait fait semblant de l'oublier) que le café coûte 2,40 € dans mon quartier, près de 3 € et plus à Paris, quand il n'était affiché qu'à 1,30 € dans ma campagne, malgré la proximité du zoo de Beauval (celui des pandas) et celle des châteaux de la Loire.

C'est s'apercevoir le 21 août que deux commerçants sur trois, fermés depuis le 1<sup>er</sup>, ont encore rideau baissé jusqu'au 26 ou 28, signe que l'économie ne va pas si mal. C'est rouvrir l'application Twitter, passée du bel oiseau bleu qui gazouille à un menaçant X sur fond noir sous la férule d'Elon Musk, qui a le physique d'un méchant dans James Bond. Sur Twitter, hélas, où l'on aime discuter parfois avec des amis ou nouer des complicités nouvelles, l'hystérie, la bêtise, la haine et l'insulte sont de plus en plus les maîtres.

Revenir de vacances, c'est retrouver les journaux télévisés, qui ont adopté la formule la plus paresseuse du journalisme : un sujet = un micro-trottoir. Sur le marché, à la plage, à la station-service (où il semble y avoir des envoyés spéciaux permanents, comme en Ukraine et au Niger), le Français moyen est sommé d'avoir une opinion sur tout, du prix des abricots à la mort de Jane Birkin.

Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais il est assez rare que les personnes interrogées jugent que les prix baissent. Par définition, les prix augmentent. Il se trouve qu'en 2023, c'est le plus souvent vrai. Mais quand ils baissent, le « ressenti », comme on dit à la météo, demeure marqué à la hausse. Le micro-trottoir est le réceptacle des plaintes diverses [« *il pleut* », « *il fait trop chaud* », « *il fait froid* », « *il y a des embouteillages* », « *c'est trop cher* »...] Le Français du micro-trottoir est rarement contredit par le commentaire ou l'information qui suivra. Sur certaines chaînes, il est vrai, la notion d'information passe largement derrière l'émotion et l'indignation à quatre sous.

Sur une chaîne comme C News, qui préfère les certitudes aux doutes, la voix du journaliste Gérard Leclerc détonnait : il était tout en bienveillance et en mesure, penchant plutôt vers la gauche mais sans sectarisme, et trop passionné par son métier pour tomber dans l'invective inutile. Mort dans l'acci-

dent de l'avion qu'il pilotait, Gérard, que j'avais souvent croisé quand il présidait la Chaîne parlementaire, était la gentillesse incarnée. Il aimait passionnément la politique.

### UNE VOIX DE STENTOR

Il n'y a guère de généraux dans mon carnet d'adresses. Faute d'avoir écrit sur la chose militaire, je ne connais pas de galonnés. Sauf un : c'était le général Jean-Louis Georgelin, mort le 17 août après une chute lors d'une randonnée dans les Pyrénées [« *Marcher permet de réfléchir* », disait-il]. Je l'avais rencontré deux fois : la première pour les besoins d'un livre sur les présidents de la République ; la seconde lors d'un dîner chez des amis communs.

Pour un livre, je lui avais demandé de me raconter les relations avec les chefs d'État du chef d'état-major particulier de Jacques Chirac qu'il avait été, avant de devenir chef d'état-major des armées puis grand chancelier de la Légion d'Honneur. Je m'attendais à vingt minutes d'entretien convenu, « grande muette » oblige. En réalité, nous avons parlé (surtout lui !) pendant deux heures. Avec ce général-là, la langue de bois n'était pas de mise. Il parlait fort, d'une voix de stentor qu'on aurait entendue sans problème à l'opéra et qui couvrait parfois celle des autres à la messe du dimanche.

Acteur et spectateur du grand théâtre du pouvoir, peut-être fasciné mais pas dupe, plus malin que la moyenne pour cerner les personnalités, dont il dressait des portraits vifs et forts. Il avait de l'admiration pour Valéry Giscard d'Estaing et de la tendresse pour Jacques Chirac. Il fallait l'entendre raconter comment, en 2007, chef d'état-major des armées, il avait expliqué au président Nicolas Sarkozy les conséquences éventuelles de ses décisions en matière de Défense, décrivant ce moment où le poids de sa tâche tombe vraiment sur les épaules du nouvel élu : « *Il comprend que ce n'est pas du pipeau et ça change tout pour lui. Ça ne veut pas dire qu'on fera une guerre nucléaire le lendemain matin, mais qu'on a les moyens nécessaires pour la faire. La dissuasion, c'est ça.* » Face à François Hollande, il s'était livré à un courtois bras de fer : le président voulait décorer de la Légion d'Honneur les 130 victimes des attentats du 13 novembre 2015. Le général lui avait objecté que, victimes du terrorisme islamiste, toutes



De g. à d. illustration ICN • D'après photo Marie-Lan Nguyen \_ Wikimedia Commons •  
d'après photo DR

n'étaient peut-être pas pour autant exemplaires et que la Légion d'honneur n'était pas faite pour cela mais pour récompenser des « services rendus ». Il finit par souffler à François Hollande, qui la fit sienne [un grand classique] l'idée de créer une « médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme ». Chacun des deux avait ainsi obtenu gain de cause...

Quand j'ai revu le général Georgelin en 2019 chez des amis communs, il parlait toujours aussi fort. Il était cultivé, drôle, savait se moquer de tous et de lui-même, dans un vocabulaire qui n'était pas toujours châtié. Il pouvait même entonner des airs qui ne sont pas au programme du défilé du 14 juillet et dressait des ministres de la Défense qu'il avait croisés des portraits plus ou moins gracieux. Par charité, on taira les noms.

À ce chrétien qui était même devenu oblat chez les Bénédictins, la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, dont Emmanuel Macron lui avait confié la responsabilité après l'incendie de 2019, doit énormément. Les acteurs du dossier s'accordent à dire que sans lui, son exigence, son sens du commandement, les délais n'auraient pas été respectés. Quitte à bousculer tout le monde, mais tout le monde le respectait.

Le 8 décembre 2024, une messe de Te Deum est prévue à Notre-Dame de Paris. Sans le général Georgelin, qui avait confié qu'il se mettrait alors « derrière un pilier », le plus discrètement possible, sa tâche étant achevée. On n'en croyait rien. Terrible injustice, il ne sera pas là. On aurait tellement aimé l'entendre, plus tard, nous faire le récit de ce chantier avant d'éclater d'un rire colossal.

### PAPIER OU NUMÉRIQUE ?

Depuis le 1<sup>er</sup> août, quand on fait ses courses, on ne repart pas automatiquement avec le ticket de caisse, mais seulement si on le réclame. Il y a les « pour » et les « contre » [encore un sujet pour micro-trottoir !] C'est vrai qu'on jette généralement le ticket tout de suite après l'avoir reçu... mais on y décèle parfois des erreurs de caisse qu'il est précieux de pouvoir signaler. Plusieurs associations de consommateurs se sont d'ailleurs émues de cette décision, arguant que la grande distribution

pourrait mieux « ficher » les habitudes de ses clients et bénéficier malgré elle d'erreurs non corrigées. En consultant dans son courriel (à supposer qu'on le fasse) le ticket numérique qui remplace le ticket papier, c'est le plus souvent trop tard. Plus mystérieux est le véritable intérêt de la mesure : celle-ci permettra, nous dit-on, d'économiser du papier. Certes. Un bon point pour la « sobriété énergétique », comme semblent le prouver ces chiffres : douze milliards et demi de tickets sont délivrés chaque année en France, soit 150 000 tonnes de papier, autrement dit 25 millions d'arbres coupés et 18 milliards de litres d'eau consommés, selon le ministère de l'Économie. D'après le collectif Green IT, qui regroupe des experts du sujet, un ticket de caisse numérique consomme trois centilitres d'eau, soit deux de moins qu'un ticket au format papier, mais sa production émettrait 5 grammes de gaz à effet de serre, c'est-à-dire... trois de plus que le ticket traditionnel. Le mystère de cette économie qui n'en est peut-être pas une reste donc entier. Sans parler de certaines initiatives des commerçants : dans une grande enseigne d'alimentation, la caissière m'a remis quatre longs tickets de 34 centimètres chacun, m'annonçant de prochaines journées de remises. Au total, j'ai donc mis dans ma poche 1,36 m de papier. Face à mon incompréhension, la caissière a levé les yeux au ciel. Il y avait de quoi.

### SANS POLITIQUE

Le mois de janvier étant « le mois sans alcool », le mois d'août est en passe de devenir « le mois sans politique ». Vous avez remarqué ? La politique française ressemble à un magasin fermé. D'habitude, dans la presse écrite, fleurissent dès avant l'Assomption les papiers sur « la rentrée », qui sera fatalement « difficile » voire « à haut risque ». D'habitude, les « universités d'été » commencent de plus en plus tôt et chaque camp cherche les idées les plus originales pour attirer l'attention. Cette année, il ne s'est guère trouvé que les écologistes pour faire du tintamarre en invitant un rappeur anti-sémite, tandis que le nouveau livre de souvenirs de Nicolas Sarkozy, *Le temps des combats*, vient réveiller tout le monde, car les éditeurs ont le sens du timing. Le temps de le lire et on en reparle. ■.

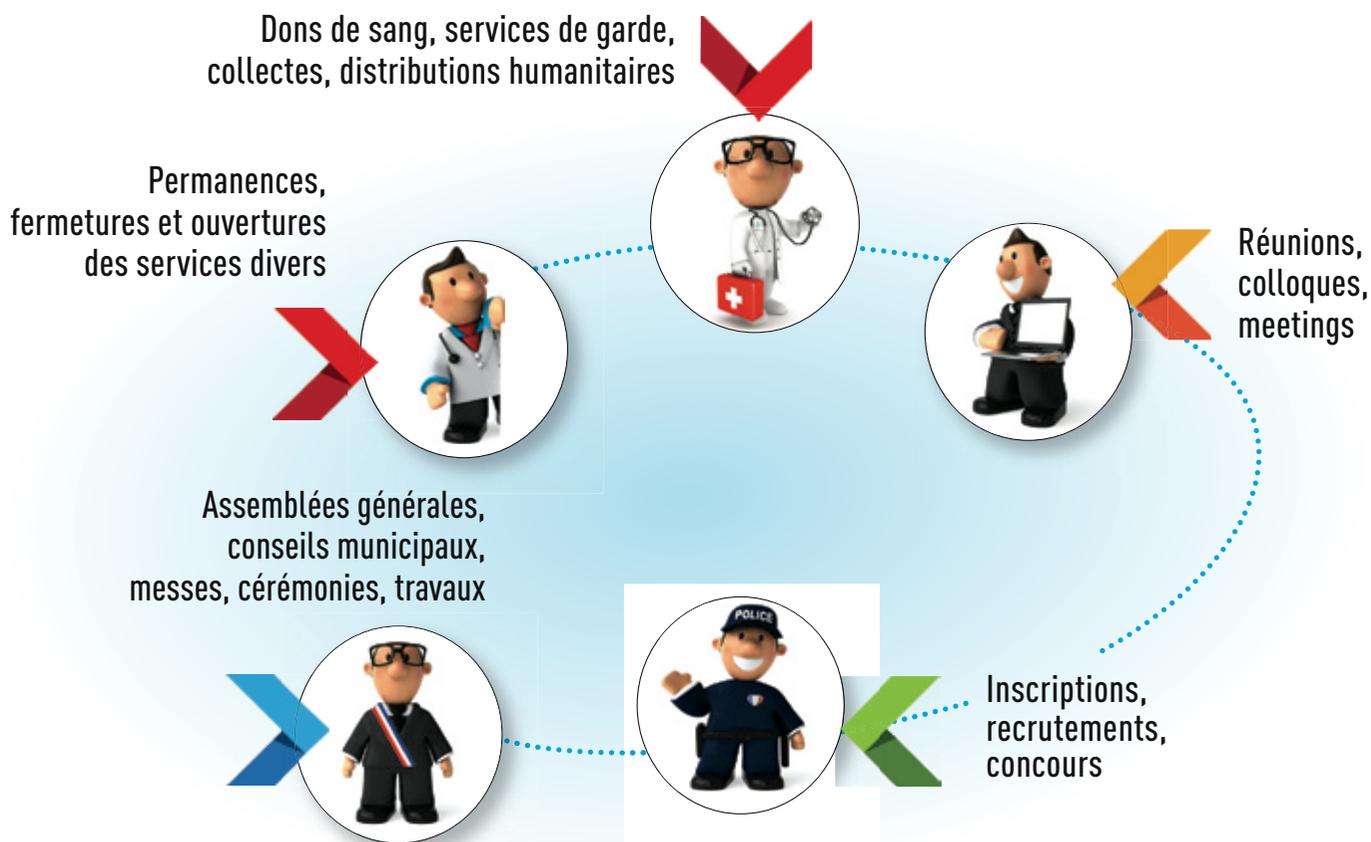
POUR ANNONCER GRATUITEMENT  
LES **RENDEZ-VOUS**  
DE VOS ASSOCIATIONS  
ET COMMUNES



**SERVICE  
GRATUIT**

# www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



POUR COMMUNIQUER  
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

**www.icn.corsica/publier-une-info**

